

Saigon propose à Hanoï: retour aux accords de Genève

PARIS (AFP) — Le ministre des affaires étrangères du Sud-Vietnam, le docteur Tran Van Do a déclaré hier que son gouvernement avait proposé à Hanoï "de revenir au statu quo ante, c'est-à-dire aux dispositions du cessez-le-feu de la conférence de Genève de 1954, de regrouper les forces respectives des

deux côtés du 17e parallèle et de faire contrôler efficacement un cessez-le-feu par une organisation internationale à définir".

M. Tran Van Do, qui a fait ces déclarations dans une interview exclusive à l'AFP avant de quitter Paris pour Abidjan hier soir, n'a pas précisé par quel canal ces pro-

positions avaient été faites au gouvernement de Hanoï.

Quant aux troupes américaines et aux autres troupes alliées M. Tran Van Do a affirmé que dans les six mois qui suivraient le cessez-le-feu, elles se retireraient du Vietnam "comme a-t-il dit, nous en sommes convenus solennellement à la conférence au sommet de Manille".

"Nous ne sommes pas au bout du tunnel, a cependant constaté M. Tran Van Do; nous avons fait des propositions que nous estimons raisonnables car nous sommes sincèrement désireux de mettre fin à la guerre et aux souffrances de notre peuple". "Nous avons demandé au Nord-Vietnam d'arrêter l'agression à l'insu, car toutes les batailles se livrent sur notre territoire".

M. Tran Van Do qui avait annoncé en arrivant à Paris hier matin que le président sud-vietnamien, le général Nguyen Van Thieu devait écrire au président Ho Chi Minh, a déclaré à l'AFP qu'il était possible que la lettre ait déjà été envoyée.

"Nous n'avons aucune intention de renverser le régime du Nord-Vietnam, a ajouté M. Tran Van Do, ni de l'enlever. Sur cette base, nous proposons des conversations directes entre Saigon et Hanoï car c'est un problème vietnamien à résoudre entre vietnamiens".

Interrogé enfin sur la position du gouvernement de Saigon à l'égard du Front national de libération, M. Tran Van Do a dit: "Nous voulons une paix juste et durable et nous n'acceptons pas de reconnaître le Front que nous estimons avoir été créé de toutes pièces par le nord, nous ne pouvons donc pas accepter de négocier avec lui et nous rejetons tous les projets de gou-

Voir page 2: Saigon



Quelques minutes après l'expiration de la trêve de 24 heures décidée pour Noël, par les gouvernements de Washington et de Saïgon, les combats reprennent au Nord comme au Sud-Vietnam. Le Vietcong avait proposé une trêve de trois jours qu'il avait l'intention de respecter en dépit du refus des États-Unis. La photo montre un soldat américain au repos, dans la région de Danang, au sud de la zone démilitarisée. (Téléphoto AP)

Négociations en bonne voie

Constantin pourrait revenir en Grèce dans quelques jours

ATHÈNES (AFP) — Le roi Constantin pourrait rentrer à Athènes pour le Nouvel An et peut-être même avant si l'on en croit certaines rumeurs.

On dit en effet dans la capitale grecque que le gouvernement serait désireux que ce soit le roi qui reçoive le 1er janvier les vœux du corps diplomatique, dont la grande majorité des membres s'absentierait si la place du souverain était toujours occupée par le régent Zolotakis.

Dans les cercles officiels grecs, on continue à conserver le silence et l'opinion n'est informée de ce qui se passe en ce moment que par les radios et les journaux étrangers.

Quoi qu'il en soit, les négociations entre la junte et le roi, commencées par le ministre des affaires étrangères, M. P. Pipinellis et poursuivies par le général Potamianos, sont visiblement en très bonne voie. Il est impossible à Athènes — plus encore qu'à Rome — de savoir sur quoi elles portent exactement. Mais on peut penser que le gouvernement a indiqué au roi à quelle date serait rétablie la légalité démocratique, par la voie notamment du référendum, et en quoi consisterait le rétablissement de la "vie politique démocratique normale", demandé par le souverain dans sa déclaration du 20 décembre. Le roi paraît avoir considéré la réponse à ses questions comme satisfaisante.

Quant aux autres questions: pouvoirs du roi d'ici au référendum, lieu de résidence de la reine-mère Frederika — elles sont, sans doute elles aussi, en voie de règlement.

La crise ouverte par l'échec de l'initiative royale du 13 décembre est donc en train de trouver sa solution. Elle n'en aura pas moins des répercussions sur la vie politique grecque.

L'influence du roi sur la politique grecque sera diminuée. S'il n'a pas réussi à renverser la junte, c'est celle-ci, en dépit du "match nul" apparent, qui sort grandie et non le souverain. Il se sera donc plus difficile, à l'avenir, pour le roi, de peser sur les décisions du gouvernement et ce d'autant plus qu'il ne pourra plus compter sur la partie "royaliste" de l'armée. Les chefs de cette tendance ayant été arrêtés et licenciés, les autres officiers monarchistes essayeront de se faire oublier, à moins que, eux aussi, ne soient épurés. Le roi, en tout cas, ne pourra

plus compter sur eux. Or, c'est sur l'armée que les rois de Grèce se sont toujours appuyés.

Quelles que soient donc les dispositions de la future constitution ou le résultat des négociations entre le gouvernement et le roi Constantin, c'est un souverain aux pouvoirs amoindris qui rentrera en Grèce.

On apprend à Rome entre temps, que M. Papagos, qui est parti hier après-midi pour Athènes, devrait revenir à Rome jeudi. Il a d'ailleurs conservé sa chambre à l'hôtel où il loge depuis le 14 décembre.

Etant donné ses fonctions de chambellan, on pense, dans les

milieux grecs de Rome, que son voyage pourrait avoir pour but de discuter des questions de protocole et d'organisation matérielle que pose le retour du roi à Athènes.

Il se confirme d'autre part à Athènes que l'amnistie annoncée par le premier ministre Georges Papadopoulos le 23 décembre, ne s'étendra ni aux déportés administratifs (environ 2.500 personnes à Leros et Yaros), ni aux personnes condamnées ou inculpées en vertu de la loi 509 qui porte sur les "activités subversives contre le régime, la sécurité de l'Etat et l'espionnage". Ceci exclurait de

Voir page 2: La Grèce

Le long congé a fait 83 victimes au pays

Selon un relevé préliminaire transmis par la Presse canadienne hier soir, au moins 83 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Canada durant le long congé de Noël. De ce nombre, 57 ont péri sur la route et 26 ont été victimes d'incendies.

On rapporte également deux noyades, deux morts dans un accident d'avion et une chute fatale.

L'Ontario vient en tête de ce bilan tragique avec 26 morts, dont 21 victimes de la route. Le Québec a enregistré 20 pertes de vies, soit 17 dans des accidents de la route et 3 dans des incendies.

Le Conseil canadien de la sécurité routière avait prédit la semaine dernière qu'au moins 85 personnes perdraient la vie sur les routes canadiennes au cours du congé de Noël, qui s'étendait cette année sur quatre jours, de vendredi soir à mardi soir. L'année dernière, 107 Canadiens avaient péri accidentellement durant la période des Fêtes.

Que se passe-t-il à la CSN?

1 - La constellation des pouvoirs

par Evelyn Dumas-Gagnon

● Que se passe-t-il à la Confédération des syndicats nationaux? Comment expliquer le départ de Robert Sauvé? Trois semaines après la démission spectaculaire du secrétaire général de la CSN, le mystère, pour un grand nombre de personnes, semble aussi profond. Evelyn Dumas-Gagnon, chargée de l'information syndicale au DEVOIR, nous livre ici les résultats d'une enquête qu'elle a menée sur cette question. Il s'agit du premier d'une série de quatre articles.

Il n'était ni nécessaire, ni inévitable que Robert Sauvé démissionne de son poste de secrétaire général de la CSN. Il y a bien sûr à la centrale, depuis quelque temps, des débats internes sur les structures à adopter et l'orientation à prendre, et qui dit débats dit divergences d'opinions. Mais de longues interviews avec les tenants de diverses thèses en présence révèlent des oppositions beaucoup moins profondes et irréductibles que voudrait le faire croire les partisans les plus farouches de l'une ou l'autre option.

Il ressort de l'examen du dossier que ce départ s'explique par la désillusion personnelle du démissionnaire devant une centrale à laquelle il avait adhéré avec

La bombe chinoise On n'écarte pas la possibilité d'un accident

WASHINGTON (AFP) — Le silence persistant de Pékin sur l'essai nucléaire atmosphérique détecté dimanche par la commission américaine de l'énergie atomique au Lop Nor, intrigue les techniciens américains qui attendent impatiemment d'éventuelles précisions de cet organisme.

La commission (A.E.C.) se borne pour le moment à maintenir que l'explosion a eu lieu à l'endroit et à la date indiqués, et qu'il s'agissait d'une charge d'une vingtaine de kilotonnes. Les retombées radioactives détectées depuis au Japon ne pourraient, selon les experts américains, que résulter d'un tel essai.

Nombre de spécialistes avancent ici d'ores et déjà l'hypothèse d'un essai chinois d'origine nucléaire de faible puissance. Il pourrait s'agir de la "tête" d'un projectile de portée moyenne — du type dont la mise au point pourrait contribuer, selon Washington, au "chantage" nucléaire de Pékin à l'encontre des pays voisins. L'engin expérimenté pourrait aussi avoir été une ogive d'I.C.B.M. du genre dont la Chine pourra menacer les États-Unis eux-mêmes d'ici quelques années.

Ces suppositions sont à rapprocher des prévisions du secrétaire à la défense, Robert McNamara, qui juge Pékin capable de braquer ses premières fusées balistiques opérationnelles dès le début de la prochaine décennie.

En annonçant, le 18 septembre, que les États-Unis allaient mettre sur pied un dispositif anti-missiles "mince" dirigé contre cette menace chinoise, le chef du Pentagone a souligné que Pékin consacrerait, maintenant, des "ressources très substantielles" au développement des ogives nucléaires.

En tout état de cause l'attention des experts se porte ici sur l'annonce de précisions que pourrait éventuellement faire l'A.E.C. à la fin du mois, au sujet de la dernière explosion de Lop Nor.

Ces spécialistes rappellent par exemple que la commission fédérale a attendu sept jours pour communiquer, de très intéressants détails sur l'essai chinois du 27 décembre 1966: celui d'une bombe de 300 kilotonnes à base à la fois d'uranium-238 et d'uranium (enrichi)-235.

A ce propos on émet, de même source l'hypothèse que l'expérience du 24 décembre aurait pu porter sur un projectile à plutonium. Tous les six essais précédents de Pékin avaient exclusivement utilisé l'uranium enrichi ou brut, à la surprise des atomistes américains. Ces derniers font observer que le plutonium, sous-produit des réacteurs, est plus facile à obtenir que l'uranium enrichi, et, dans une certaine mesure plus rémunérateur que celui-ci. Aussi semble-t-il peu douteux que la Chine utilisera un jour — si ce ne fut pas déjà le cas dimanche dernier — le plutonium qu'elle est en mesure de tirer de ses réacteurs atomiques.

Voir page 2: La bombe

Le président Mao Tsé-toung a eu 74 ans

PARIS (AFP) — Le président Mao Tsé-toung a eu 74 ans hier. C'est en effet au 26 décembre 1893 que la plupart des biographes fixent la date de sa naissance.

L'agence Chine Nouvelle n'a pas fait mention jusqu'à présent de cet anniversaire et, à en juger par ses émissions, il n'en est pas davantage question, du moins explicitement, dans la presse de Pékin.

Toutefois, d'après l'agence chinoise, le "Quotidien du Peuple", organe central du parti, a consacré hier toute sa première page à "l'influence mondiale" de la pensée de Mao Tsé-toung annonçant, à cette occasion, que 86,4 millions de séries d'œuvres choisies du président Mao ont été publiées cette année en Chine, ainsi que 350 millions de ses citations.

C'est sous l'entête: "La grande pensée de Mao Tsé-toung illumine la Chine et le monde entier" que le "Quotidien du Peuple" publie cette nouvelle en l'accompagnant de slogans tels que: "longue vie au grand guide aimé et vénéré, le président Mao"; "Vive la pensée invincible de Mao Tsé-toung". Vient ensuite la citation suivante tirée du communiqué publié à l'issue du onzième plénum du Comité central du P.C. chinois en août 1966: "La camarade Mao Tsé-toung est le plus grand marxiste-léniniste de notre ère. Il est l'héritier du marxisme-léninisme qu'il a défendu, développé, enrichi à tous points de vue d'une façon créatrice et élevé à un stade entièrement nouveau. La pensée de Mao Tsé-toung, c'est le marxisme-léninisme de l'é-

Voir page 2: Mao Tsé-toung

Six victimes dans un incendie en Alberta

ST-EDOUARD, Alberta (PC) — Six membres d'une même famille ont péri hier dans un incendie qui a rasé leur maison de ferme, alors que Mme Olga Nielsen, âgée de 30 ans, a donné sa vie dans une vaine tentative de sauver ses cinq enfants.

Mme Nielsen et son mari, Ronald, avaient d'abord réussi à s'échapper de la maison au moment où une explosion répandait les flammes sur les murs.

La Gendarmerie canadienne a identifié les victimes comme étant Mme Ronald Nielsen, 30 ans, et ses enfants, Arthur, Ronnie, Brenda, Beverley et Barbara âgés de 18 mois à 10 ans.

Vers une hausse des exportations?

La conjoncture internationale favoriserait le Canada en 1968

Dans son communiqué de fin d'année, le ministère fédéral du commerce estime que les exportateurs canadiens ont réussi à réaliser l'augmentation d'environ \$1 milliard du chiffre des exportations prévu par le ministère, malgré le relâchement de la demande sur les principaux marchés d'exportation. Le marché le plus dynamique pour les exportations canadiennes a été sans conteste les États-Unis: nos ventes à destination de ce pays ont augmenté de 17%, alors que la valeur des importations américaines n'augmentait que de 5%; nous fournissons aux Américains, à l'heure actuelle, plus du quart de leurs importations.

Cette tendance favorable recouvre des situations fort diverses. Ainsi, la valeur des exportations de blé et de farine en 1967 a été bien inférieure au chiffre record de \$1.14 milliard atteint l'année dernière. En revanche, les exportations de produits de l'automobile, à la suite de la rationalisation de la production dans le cadre de l'accord bilatéral canado-américain, ont de nouveau augmenté de plus de 50 pour cent. Des progrès encourageants ont également été notés dans les exportations d'autres produits manufacturés — machines, équipement de production et produits finis. Enfin pour ce qui est des richesses naturelles, les ventes de pétrole, de gaz, de métaux de base, de potasse et de soufre ont considérablement augmenté.

Il convient de signaler, en outre, que le déficit au compte des transactions non commerciales est sensiblement inférieur cette année au chiffre de l'an dernier, à cause surtout d'un excédent tout à fait exceptionnel du compte de tourisme, (de \$350 à \$400 millions) l'Exposition universelle de Montréal et les autres

manifestations du centenaire ayant attiré au pays un nombre sans précédent de touristes.

En conséquence, la situation des paiements extérieurs du pays s'est considérablement améliorée en 1967; on estime que l'impasse s'établira cette année à moins du quart de celle de 1966, soit à moins de \$300 millions.

Le ministère du commerce prévoit que les condi-

tions de la demande extérieure pour les produits canadiens s'amélioreront durant 1968. Il perçoit les signes d'une reprise économique aux États-Unis; il estime que le "bouleversement temporaire" sur les marchés internationaux provoqué par la dévaluation de la livre sterling, en renforçant l'économie britannique et en stabilisant le système monétaire international, facilitera

Voir page 2: Conjoncture

Maurice Rinfret, député de St-Jacques, est décédé

M. Maurice Rinfret, député libéral de Montréal-Saint-Jacques aux Communes, est décédé hier à l'âge de 52 ans dans un hôpital de Montréal.

Né à Montréal en 1915, M. Rinfret avait fait ses études au Collège Notre-Dame, au Collège de Montréal et au Collège Jean-de-Brébeuf. Il avait fait son droit à l'université de Montréal. Il s'était marié en 1943 à Fernande Prévost de Montréal.

Homme d'affaires, M. Rinfret fut président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal en 1945-46, membre du comité exécutif de la Fédération des chambres de commerce des jeunes du Québec, et vice-président de la Chambre de commerce des jeunes du Canada.

Il fut président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants en 1962, secteur où il exploitait un commerce.

Candidat aux élections générales de 1958, il avait été élu. C'est en 1962 qu'il fut élu pour la première fois aux Communes. Il fut réélu en 1963 et en 1965. Il laisse sa femme, Fernande Prévost.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bour- gèle, à l'intersection de l'ave-



M. Maurice Rinfret

nue Notre-Dame-de-Grâce et du boulevard Décarie. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Conformément à la volonté de M. Rinfret, on est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt des dons en argent au "Memorial Fund Maurice Rinfret". Hôpital général de Montréal. Les sommes recueillies serviront à financer des recherches médicales.



Le pape à la basilique Saint-Pierre (Téléphoto AP)

Le message de Paul VI

La paix intérieure commande les autres formes de paix

CITE DU VATICAN (AFP) — "Comment penser à un ordre social et international sans faire appel à un ordre personnel et moral chez les hommes qui dirigent le monde et le composent?" a déclaré le pape dans le message radiodiffusé de Noël dans lequel il a développé l'idée que la paix intérieure et personnelle commande toutes les autres formes de paix.

Après avoir dit que la fête de Noël l'invitait à considérer cette paix intérieure "que chaque esprit humain devrait ou voudrait posséder en lui-même, comme la lumière de sa propre conscience, comme la maîtrise de ses propres facultés, comme l'expression d'une synthèse supérieure de sa propre personnalité et comme la racine profonde et féconde de la paix extérieure", le pape a poursuivi en disant qu'il y a dans la vie moderne une immense gamme de formes de pseudo-paix du cœur.

"On prétend apaiser les exigences intimes de la pensée, d'être de ne pas parvenir à la vérité, et de l'amour, d'être de ne pas atteindre à l'authenticité, par l'indifférence aux choses de l'âme ou par le narcotique d'un scepticisme subtil, ou encore en jetant l'homme dans une activité fébrile ou tout extérieure, qui considère vainement toute réflexion sur la vraie destinée de l'homme, ou encore — malheureusement — en recherchant les expériences raffinées du plaisir, ou encore en affichant avec insolence un mépris de toute forme de vie sociale et civilisée".

Cette paix n'est pas la paix véritable du cœur et le pape veut rappeler d'une voix "douce et persuasive" que cette paix n'est possible que dans le Christ. L'homme a un besoin insatiable de Dieu. Il ne peut rien faire sans lui. Oublier Dieu, c'est éteindre la lumière dans la vie.

Suites de la première page

LA BOMBE

Ce serait un moyen, notamment, concluent ici les experts américains de perfectionner les futures bombes-H de l'arsenal chinois.

La possibilité d'un incident — d'une nature ou importance indéterminées — voire d'un accident survenu lors de l'explosion nucléaire chinoise du 24 décembre, est enfin retenue par certains experts américains généralement bien informés.

Non seulement la journée en question, mais aussi le lendemain qui a marqué le soixante-quatrième anniversaire du président Mao Tsé-toung se sont écoulés sans que Pékin ne fasse allusion à cette explosion, note-t-on à Washington, alors qu'habituellement le gouvernement chinois fait rapidement part de ses essais nucléaires.

Pékin, de plus, dans un bilan, lundi, de ses progrès atomiques, jugés considérables ici aussi, n'a fait état que de six essais. Son silence sur la septième tentative pourrait, selon les experts précités, résulter du fait que tout ne s'est pas alors passé exactement selon les plans du gouvernement chinois.

MAO TSÉ-TOUNG

poque où l'impérialisme va vers son effacement total et où le socialisme avance vers la victoire mondiale".

Sous le titre: "Le Président Mao est l'ardent soleil qui illumine le cœur des révolutionnaires du monde entier", le "Quotidien du Peuple" publie également une série de récits tendant à montrer le "profond amour" que nourrissent pour le président Mao les "peuples révolutionnaires" du monde.

L'année dernière l'anniversaire du président Mao n'avait pas été non plus célébré par la presse de Pékin. Toutefois, des camions chargés de jouets de gong et de cymbales avaient circulé dans les rues de la capitale chinoise toute la journée du 26 décembre, et des milliers de personnes avaient défilé devant le siège du Comité central du parti sans qu'il fut possible aux observateurs occidentaux d'établir, avec certitude, s'il agissait de manifestations pour marquer le 73e anniversaire du président Mao ou bien l'extension de la "révolution culturelle" aux entreprises industrielles et minières, an-

noncée le jour même par le "Quotidien du Peuple". L'agence Chine Nouvelle annonçait, cependant, que 30.000 exemplaires des œuvres choisies de Mao avaient été vendus en une heure à Pékin au cours d'une vente organisée aux sons des cymbales et des tambourins. A la même occasion l'agence chinoise signalait que 60.000 étudiants et "gardes rouges" s'étaient donné rendez-vous le 26 décembre à Shaoshan, village natal du président Mao dans la province du Hunan. Tous avaient accompli à pied ce pèlerinage, venant de toutes les régions du pays. Tous, au cours d'un grand meeting, avaient exprimé leur amour au président Mao et leur détermination de lui demeurer fidèles en suivant ses préceptes. Tous brandissaient, à cette occasion, le petit livre à couverture rouge contenant les principaux enseignements de Mao Tsé-toung. Ce fut, la semaine-té, la seule référence faite en 1966 par la presse de Pékin à l'anniversaire du président Mao.

CONJONCTURE

ra la relance du commerce à l'échelle internationale. Il prévoit enfin que l'accélération de la croissance en Allemagne de l'Ouest donnera une impulsion nouvelle aux économies d'Europe occidentale, et que l'économie japonaise continuera de croître sans défaillance.

Compte tenu des réductions tarifaires issues des négociations du Kennedy Round, les autorités fédérales soutiennent donc que la conjoncture internationale, au cours des mois à venir, sera favorable à l'accroissement des exportations canadiennes; en conséquence, elles ont fixé l'objectif pour 1968 à \$12,3 milliards, soit \$1,05 milliard de plus que cette année.

LA GRÊCE

l'amnistie certaines des personnes impliquées dans les organisations de résistance.

On apprend en effet de bonne source que le décret d'amnistie ne porterait que sur l'affaire "Aspida" et sur des délits tels que: insultes au roi et aux autorités, propagation de fausses nouvelles, ainsi que sur les contraventions aux dispositions de la loi martiale (environ 180 personnes).

Douze détenus ont quitté hier après-midi la prison "Averof" en vertu de l'amnistie. Il s'agit de condamnés

Que se passe-t-il à la CSN?

Suite de la première page

Dans sa dernière déclaration au bureau confédéral du 12 décembre, Robert Sauvé a affirmé que les rencontres à la CSN ressemblent parfois à des rencontres à la Fédération libérale du Québec. On peut présumer en effet qu'il y ait des jeux de politique au sein de la CSN, puisqu'il y en a même dans les Églises. Ces jours derniers, un rebelle grec interviewé à la radio disait qu'il acceptait les jeux politiques parce qu'il n'était pas idiot; idiot, expliquait-il, vient d'un mot grec qui désigne celui qui refuse les phénomènes politiques. Et l'analyste politique américain I.F. Stone écrivait récemment que le radical ou le révolutionnaire qui rejette la stupidité humaine rejette l'homme lui-même.

Partant du principe qu'il y a des jeux de pouvoir au sein de la CSN, sur quoi s'appuient-ils? Il y a les syndicats locaux, d'autant plus forts qu'ils sont numériquement importants. Il y a les fédérations professionnelles, qui ont un pouvoir de taxation et sont chargées du secteur clef de la négociation collective.

Il y a les employés de la centrale, organisateurs et conseillers techniques, ceux qu'on appelle les permanents et qui du fait qu'ils ont des contacts étroits avec les syndicats locaux, se consacrent à plein temps à l'activité syndicale, et circulent à travers le territoire, peuvent exercer une influence qui n'est pas négligeable.

Il y a le bureau confédéral, formé de délégués des fédérations professionnelles et des régions du territoire. Cet organisme est en principe l'autorité suprême entre les congrès mais jusqu'en 1965, il ne faisait pas beaucoup plus que donner sa bénédiction à des décisions qui étaient déjà prises au moment où on lui soumettait les questions. Ce fut un des objectifs de Marcel Pepin, lorsqu'il accéda à la présidence, que d'accroître les pouvoirs réels du bureau, et pour peu qu'on suive de près la vie de la centrale, on ne peut nier qu'il y a eu des progrès sensibles en ce sens. Il y a eu par exemple de vifs débats sur l'expansion de la CSN en dehors du Québec et sur les rapports de la centrale avec les organismes fédéraux (en marge du conflit intersyndical à Radio-Canada).

Mais aucune initiative ne semble être venue du bureau lui-même, les commissions permanentes qui avaient été prévues ne donnent aucun indice d'activité, et les membres du bureau disposent rarement sinon jamais d'informations qui leur permettraient de contester efficacement les propositions venues du sommet ou de certains secteurs particuliers.

C'est au niveau de l'exécutif que se préparent les ordres du jour pour les réunions du bureau confédéral et que, d'une manière générale, semblent se prendre les décisions intéressant l'ensemble du mouvement. Il est formé de douze membres, dont neuf représentent des secteurs professionnels, les trois autres étant le président, le secrétaire général et le trésorier, ces

trois derniers formant un comité de régie responsable de l'administration de la centrale. Les réunions à ce niveau sont secrètes mais il n'est pas téméraire de présumer que ces hommes, doyens du mouvement, souvent employés permanents à des postes supérieurs des fédérations professionnelles, et disposant de la popularité voulue pour s'être fait élire par le congrès général, exercent une influence prédominante en ce qui touche les politiques générales du mouvement surtout dans ses rapports avec l'extérieur.

S'il n'a pas été question jusqu'ici des conseils centraux qui groupent les syndicats au niveau régional, c'est que leur activité et leur influence varient énormément d'une région à l'autre.

A cette liste des centres-de-décision au sein de la CSN semblent être en voie de s'ajouter les comités d'action politique au niveau des comités. Ils n'existent formellement que depuis un an ou moins, et personne ne semble encore avoir mesuré leur impact.

Le pouvoir ne se distribue pas entre ces divers niveaux de façon linéaire. Parfois l'initiative peut venir du syndicat local, comme ce fut le cas lors du conflit des fonctionnaires municipaux au printemps dernier. Parfois l'initiative du syndicat local est appuyée et encouragée par des permanents: il semblerait qu'un groupe de permanents particulièrement militants (et qu'on appelle, non sans flair pour les formules frappantes, le "comité du salut public"), a joué un rôle capital dans la grève du transport. Parfois l'initiative vient d'une région, comme l'action menée au niveau municipal à Sorrel. Parfois elle vient d'un comité d'action politique, comme celui qui s'est fait le défenseur du projet d'habitations populaires dans les Iles de l'Expo. Parfois ce sont des fédérations qui se font valoir: celles de la métallurgie et des services (hospitaliers) sont particulièrement entreprenantes. Parfois encore, l'initiative peut venir du sommet, comme lorsque le secrétaire général Robert Sauvé a entrepris de réformer le pourrissant syndicat du bâtiment à Montréal il y a quelques années.

La vie de la CSN se case mal dans un organigramme. Cette constatation vaut peut-être pour un grand nombre de syndicats. Le sociologue américain Arnold S. Tannebaum a constaté qu'une concentration de pouvoir à un niveau d'un syndicat n'exclut pas la présence d'un pouvoir tout aussi considérable à un ou plusieurs autres niveaux, du sommet à la base. Au contraire, selon lui, plus grands sont le dynamisme et la participation dans un syndicat, plus sera grand le pouvoir exercé à tous les niveaux. ("Control Structure and Union Functions"; chapitre 28, "Industrial Sociology, New York, Appleton-Century-Crofts, 1967).

Il s'agit maintenant de savoir où se situait Robert Sauvé dans cette constellation de pouvoirs à la CSN.

Le comité des finances se réunira le 16 janvier

OTTAWA (D'après la P.C.) — Le comité des Communes sur les finances se réunira à compter du 16 janvier pour étudier les changements qui devront être apportés à la législation commerciale du pays à la suite des accords tarifaires du Kennedy Round.

ment ses grosses unités régulières au Sud-Vietnam. Tout indique qu'en 1968, il continuera la même tactique qu'en 1967: combiner les opérations importantes, telle celle de Dak To, avec l'activité des guerilleros dans les campagnes et le long des voies de communication. Mon objectif pour 1968 est de rendre cette stratégie plus coûteuse encore pour lui qu'elle ne l'a été en 1967".

Reprise des combats

Les espoirs d'une "trêve prolongée" au Vietnam auront été vains. Quelques minutes à peine après la pause de Noël combats et bombardements ont repris sans ménagement. Même les 24 heures de répit ont été troublées par des "incidents", au nombre de 118, selon une source américaine, le Vietcong s'en prenant plus particulièrement aux patrouilles en mouvement".

De son côté Hanoi a accusé l'aviation américaine d'avoir rompu la trêve au cours de la journée du 25 décembre en bombardant différents points du Nord-Vietnam notamment dans le district de Tinh Gia (150 km au sud d'Hanoi) et la province de Nghe An (260 km au sud de la capitale nord-vietnamienne). Hanoi fait également état de bombardements par l'artillerie américaine durant la journée de Noël effectués sur la partie nord de la zone démilitarisée par des batteries installées au sud du 17e parallèle.

Pour la première fois à Saigon, un quotidien sud-vietnamien "Vietnam Nouveau", se prononce dans un éditorial pour la suspension des bombardements contre le Nord-Vietnam et réclame la prolongation des trêves de fin d'année estimant que ces mesures "réalistes" pourraient faciliter la recherche d'un règlement pacifique et honorable du conflit.

Toujours à Saigon, le général William Westmoreland dans une interview accordée à une chaîne de radiodiffusion américaine a évalué à 80.000 le total des éléments vietcongs ou nord-vietnamiens tués durant l'année 1967 au Sud-Vietnam.

"Il semble, a poursuivi le commandant en chef américain, que l'ennemi renforce actuelle-

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SERVICE CONFIDENTIEL

Afin d'éliminer tout risque d'identification entre nos lecteurs et annonceurs de CARRIÈRES ET PROFESSIONS, nous offrons un "service confidentiel". Envoyez simplement au Service confidentiel du DEVOIR, Case 100, Montréal 3, une lettre contenant une enveloppe portant le numéro de la case mentionnée dans l'annonce. D'autre part, indiquez-nous les noms des sociétés ou personnes auxquelles vous n'aimeriez pas offrir vos services. Si notre annonceur figure sur votre liste, nous vous retournerons votre demande d'emploi.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

demande pour l'Ecole secondaire St-Joseph de Mont-Laurier

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET D'HISTOIRE pour 10e et 11e années

UN PROFESSEUR DE MUSIQUE (masculin de préférence)

Prière de communiquer avec: M. Gilbert Joly Directeur, général des Ecoles Casier postal 1410 Mont-Laurier, Cte Labelle Tel.: 623-1525

CARRIÈRE INTÉRESSANTE COMME DIÉTÉTISTE-ASSISTANT(E) EN ADMINISTRATION

L'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal (700 lits) offre un poste intéressant et bien rémunéré à un ou une diététiste qualifié(e) et possédant une bonne expérience dans le domaine hospitalier.

Veuillez faire parvenir votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

Hôpital Hôtel-Dieu Service du personnel 3840, rue St-Urbain Montréal Tél.: 844-0161, poste 219

DIÉTÉTISTES DEMANDÉES

Membres de la corporation des diététistes de la Province de Québec.

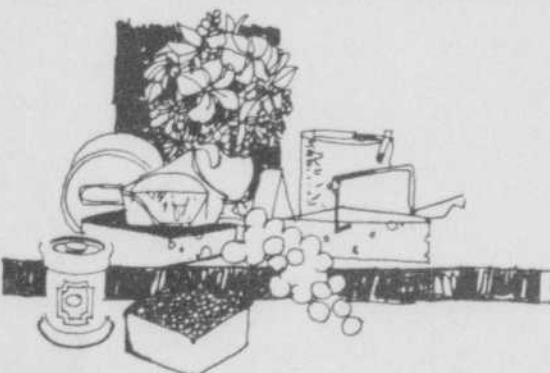
HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

Diététistes expérimentées ou non, pour travail en administration, diététique, enseignement, clinique externe. Travail intéressant et varié pour un service de diététique en voie d'organisation. Atmosphère de travail très agréable.

Faire parvenir Curriculum vitae à:

M. GILLES GROULX, Directeur du Personnel, Hôpital St-Charles 1000, Boul. Ste-Anne, Joliette, P.Q.

On y vient d'abord pour l'ambiance. On y revient pour le menu. Ou inversement. Où cela? Au Carignan.



Le Carignan vous offre un menu traditionnel canadien français: vieille cuisine française avec une note typiquement québécoise. Voyez notre impressionnante carte des vins de 3 pages d'épaisseur où vous trouverez les meilleurs crus dont beaucoup sont importés spécialement pour le Carignan.

Que dire de l'ambiance? Repas aux chandelles au son d'une musique douce ou joyeuse, dîner dansant. Venez au Carignan, c'est le seul moyen de juger.



Le Carignan

ouvre sur Le Carrefour, Place Ville-Marie. Administré par Le Reine Elizabeth

Le Carignan tire son nom d'un ancien régiment français d'infanterie: le régiment de Carignan-Salières dont un détachement de 1.000 hommes fut envoyé à Ville-Marie en 1665 pour protéger les colons contre les attaques des Iroquois. Ces vaillants soldats auraient certainement apprécié l'hospitalité du Carignan.

Ouvert de midi à 3 heures et de 6 heures à minuit.

ASSURANCE INCENDIE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395 St-Hilaire 467-9311

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TAS

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.

866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

DÉCÈS

ROBITAILLE - A Montréal, le 26 décembre 1967, à l'âge de 69 ans, 8 mois, est décédé M. Henri-S. Robitaille, commandeur de l'Ordre équestre des Chevaliers du Saint-Sépulchre, courtier en valeurs de placement, époux d'Aurore Marin, demeurant au 3555 Chemin de la Côte-des-Neiges. M. Robitaille était père de Gaëtan, Gisèle et Huguette, beau-père de Simone Chaput (Mme Gaëtan Robitaille), Marcel O'Donoghue et Michel Pelletier, et frère de Aurèle et Berangère (Mme Odilon Meunier). Les funérailles auront lieu vendredi le 29 décembre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie et Société coopérative, angle Bd Decarie et Notre-Dame-de-Grâce, à 9.30, pour se rendre à la cathédrale Marie Reine du Monde, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais d'offrir des dons à l'Ordre équestre des Chevaliers du Saint-Sépulchre, aux soins de M. Lucien D. Viau, 4926 avenue Verdun, Montréal 19.

L'Exposition d'Osaka sera la suite logique de l'Expo 67

C'est sur la colline de Senri, à Osaka, deuxième ville du Japon, qu'aura lieu l'Exposition universelle et internationale de 1970 qui occupera un emplacement de 750 acres. Cent vingt-trois pays y sont invités. Plus d'une trentaine, dont le Canada, ont déjà fait savoir qu'ils y édifieraient des pavillons en s'inspirant du thème général: "Progrès humain dans l'harmonie".

Suite logique et développement de "Terre des Hommes", ce thème est déjà subdivisé en quatre sous-thèmes: 1- pour donner plus de valeur à la vie; 2- pour une meilleure exploitation de la nature; 3- pour une meilleure organisation de la vie; 4- pour une meilleure compréhension mutuelle.

En plus de pavillons, il y aura des zones de récréation, des effets merveilleux d'eau, de son et de lumière, des restaurants, des boutiques, des moyens de communication pratiques et ingénieux. Un programme de spectacles, de concerts, d'opéras, de pièces de théâtre et de manifestations sportives est également prévu.

Quelques innovations retiennent l'attention: la gondole-monoïale, une Place des nations à l'abri des intempéries, les chemins et tapis roulants, couverts et climatisés, qu'on pourra emprunter pour gagner toutes les parties de l'emplacement; des rotors anti-gravité; des fauteuils-ascenseurs; des chaises aériennes, etc. L'emplacement sera aménagé dans un décor enchanteur de jardins et de lacs.

En donnant ces précisions, le dernier bulletin de la Chambre de commerce de Montréal, "Commerce-Montréal", invite les industriels et les hommes d'affaires du Québec à se renseigner sans délai sur les possibilités d'échanges commerciaux qu'offre le Japon, pays dont l'essor industriel s'est révélé prodigieux depuis cent ans. A cet égard, le Conseil commercial canado-japonais tient à connaître les noms des entreprises intéressées à traiter avec des firmes japonaises. L'Expo 70 s'ouvrira le 15 mars 1970 et prendra fin le 13 septembre.

Recensement des jeunes Français de la classe 1970

Le consulat général de France à Montréal annonce le recensement de la classe 1970 dans un communiqué qui se lit ainsi:

"Le recensement des jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1950, ces dates incluses, ainsi que des naturalisés non recensés et des omis des classes précédentes, aura lieu entre le 1er janvier et le 31 mars 1968.

"Les jeunes gens appartenant à ces catégories sont instamment priés de se mettre en rapport, dans les meilleurs délais et en tout cas avant le 31 mars 1968, avec le Consulat général de France à Montréal, qui leur fera parvenir une notice individuelle qu'ils devront renvoyer au Consulat, dûment complétée et signée par eux ou par leur représentant légal.

"Toutes précisions utiles concernant cette question seront fournies sur demande adressée au Consulat général de France, bureau militaire, (800 Place Victoria, bureau 2220, Montréal), ou par téléphone à: 878-4381, poste 38."

Virus cancérigène isolé au Japon

TOKYO (AFP) — Une équipe de chercheurs japonais a réussi à isoler un virus dans des cellules sanguines de malades atteints de leucémie, annonce le centre anticancéreux de l'université "Aichi".



A LA PORTE DE TH. A. M. A MINUIT, SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE



Thomas Lee (à d.), le président du chapitre du Québec de la Société canadienne des relations publiques remet un chèque à Samuel L. Gagné, le président du comité des relations publiques de la campagne des Fédérations du Grand Montréal. Ce cadeau a été recueilli à l'occasion d'un déjeuner en l'honneur d'Yves Jasmin pour son excellent travail comme directeur des relations publiques de l'Expo 67. Ce don est le premier qui soit offert à la campagne des Fédérations du Grand Montréal nouvellement créée.

Impatience des ouvriers du bâtiment à l'égard des politiques gouvernementales

Deux groupes syndicaux représentant des ouvriers du bâtiment à Montréal ont exprimé ces jours derniers leur impatience à l'égard des politiques gouvernementales qui les concernent. La chute d'activité dans le bâtiment à Montréal crée d'ailleurs un climat d'incertitude et de ressentiment chez les travailleurs en cause.

Au cours de la fin de semaine, le syndicat du bâtiment affilié à la CSN s'est plaint de ce que les inspecteurs du gouvernement provincial se montrent très peu pressés à faire enquête lorsqu'il y a des plaintes au sujet de conditions de travail dangereuses sur les chantiers.

Selon un communiqué du syndicat, l'administrateur du comité paritaire de la construction de Montréal (où sont re-

Le cardinal Léger est un "Coeur d'or"

MILAN (AFP) — Le prix "Coeur d'or" de la fondation "Angelo Motta" a été décerné pour 1967 au cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, qui a quitté son diocèse pour se mettre au service d'une léproserie africaine, annonce le journal "Il Giorno" de Milan. Le jury, précise le quotidien, en attribuant ce prix à l'occasion de la fête de Noël, a voulu honorer une personnalité dont l'œuvre s'inspire de sentiments de bonté et de fraternité.

Leçon d'humilité

COTONOU (AFP) — "Dieu est humble et pauvre. Il ne pouvait en être autrement car le propre du véritable amour est d'être humble", tel fut le thème du sermon de Noël que le cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, venu en Afrique pour y soigner les lépreux, a prononcé dimanche soir dans une petite chapelle de l'hôpital de Portonovo où une trentaine de personnes seulement, pour la plupart des Canadiens vivant au Dahomey, avaient pu trouver place.

Alors que sous les voûtes de la cathédrale de Cotonou retentissait le "minuit, chrétiens" avec le faste rituel, à 18 milles de là, sur les bords de l'Ouémé où éclataient les traditions pétards traduisant la liesse populaire, le prêtre vint d'une sobre aube de lin à célébrer la messe sur un autel de fortune avec le concours d'un seul enfant de chœur africain.

Il a ensuite partagé, en compagnie de Mgr Bernardin Cantin, archevêque de Cotonou venu le rejoindre, le modeste repas des sœurs hospitalières de St-Joseph attachées à l'hôpital.

Il a alors appris par le correspondant de l'AFP que le prix "Coeur d'or" de la fondation "Angelo Motta" de Milan lui avait été décerné. Confessant son ignorance, il s'est exclamé: "Le Coeur d'or? de quoi s'agit-il?"

A Cotonou, le cardinal Léger a de nouveau lancé sur les ondes de la radio du Dahomey un message de paix, d'humilité et d'amour, au cours de la messe radiodiffusée qu'il y a célébrée dans la matinée.

LE DEVOIR

MERCREDI, 27 DÉCEMBRE 1967

Réactions divergentes au rapport Laurendeau-Dunton

Deux autres réactions, hier, au premier volume du rapport Laurendeau-Dunton:

● La Chambre de commerce du Québec se déclare "favorablement impressionnée" par les recommandations de la Commission royale.

● L'Ukrainian Canadian Committee exprime au contraire son plus vif désappointement et affirme que les Canadiens d'origine ukrainienne ont été ignorés par le rapport.

Un porte-parole de ce grou-

pe a déclaré à Winnipeg: "Nous sommes complètement ignorés, comme des citoyens de seconde classe". L'Ukrainian Committee désire que l'on "protège par des garanties constitutionnelles la langue et la culture des Canadiens d'ascendance ukrainienne"; il entend soumettre au gouvernement, avant la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la constitution, un "livre blanc" commentant le rapport Laurendeau-Dunton.

A Montréal, le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Roland Dugré, a déclaré dans un communiqué de presse que les dirigeants de la Chambre sont "unanimement à reconnaître le réalisme des suggestions de la Commission Laurendeau-Dunton".

"La philosophie qui a semblé inspirer les commissaires s'apparente avec celle que contient le mémoire que la Chambre lui a présenté en avril 1965, particulièrement en ce qui concerne le bilinguisme dans la fonction publique à Ottawa et partout ailleurs où la présence française ou anglaise le justifie".

"Nous sommes d'avis cependant, dit-il, qu'il y a lieu pour tous les Canadiens et particulièrement pour nos hommes publics de s'empres-

ser à mettre ces recommandations en application, si nous ne voulons pas donner raison

à ceux qui croient que ces solutions, quoique fort à propos, viennent trop tard".

"Evidemment, poursuit le président de la Chambre provinciale, les solutions proposées seront dépendantes du degré de compréhension de nos concitoyens de langue anglaise. En effet, personne ne niera le fait que le Québec applique depuis les débuts de la Confédération la majorité des recommandations du Rapport Laurendeau-Dunton".

M. Dugré a rappelé que la Chambre du Québec entend promouvoir l'application du rapport Laurendeau-Dunton dans ses contacts avec les Chambres de commerce des autres provinces.

Dans son message traditionnel de Noël

Elisabeth II lance un appel implicite aux séparatistes

LONDRES (PC-AFP) — Dans son message traditionnel de Noël à l'intention du Commonwealth et de la Grande-Bretagne, la reine Elisabeth II a lancé un appel implicite aux séparatistes québécois alors qu'elle a recommandé

à tous les Canadiens de travailler ensemble pour le meilleur intérêt national comme les pionniers de la Confédération l'ont fait il y a 100 ans.

"Le Canada a toutes les raisons d'être fier de ses réalisations au cours des 100 dernières années," a déclaré la reine dans son message télédiffusé cette année du palais de Buckingham. "La Confédération, comme acte officiel, n'aurait donné que peu de résultats par lui-même. Seule la détermination de coopérer au plus grand intérêt du pays de la part d'une grande variété d'individus et de groupes pouvait insuffler la vie à la création des Peres de la Confédération."

Après avoir rappelé que le Canada, une fois pays de pionniers dépendant de l'agriculture et des matières premières, était devenu l'une des premières nations industrielles, la reine Elisabeth a souligné que "l'avenir du Canada en tant que grande nation prospère dépendait de la détermination de la génération actuelle de travailler d'arrache-pied dans un esprit de coopération et qu'il appartenait à cette génération d'étendre le processus de développement commencé avec tant d'espoirs il y a 100 ans".

La reine a créé un précédent en commençant son discours de sept minutes et demie, enregistré il y a 10 jours, en mentionnant directement le Canada et son Centenaire, qu'elle a qualifié de l'un des

événements qui "jalonnent l'histoire du Commonwealth".

L'impression que la reine a emportée de l'Expo 67 a été le degré d'unité de perspective parmi les diverses nations et les diverses religions du monde.

C'était la première fois que le message de Noël de la reine était transmis en coulisses par la télévision.

Dans son discours, deux fois plus long qu'à l'ordinaire, la reine a déclaré aux Britanniques que leur pays affrontait des problèmes formidables "mais qu'il n'y avait aucun doute que le pays les surmonterait".

Intervenant sans cesse dans le système du Commonwealth, la reine a cité Malte qui "est aujourd'hui indépendante, mais qui la couronne a conservé la même place que dans l'autres pays au gouvernement autonome dont je suis la reine".

Yves Gabias à la protection civile

QUEBEC (PC) — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, vient d'être nommé coordonnateur de la protection civile pour la province de Québec. La nomination a été annoncée cet après-midi par le premier ministre du Québec M. Daniel Johnson.

Par ce fait M. Gabias a été autorisé à représenter le gouvernement du Québec auprès du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'étude et l'élaboration de tout plan général de protection civile.

Le député Séguin doit diriger une campagne de \$4 à \$5 millions pour faire échec au séparatisme

Pour faire échec au séparatisme, c'est aux industriels et aux hommes d'affaires que fait confiance M. Arthur Séguin, député libéral de Robert-Baldwin à l'Assemblée législative. C'est pourquoi, il a pris la tête d'un groupe qui vient de se constituer et qui réunit pour l'instant une cinquantaine d'hommes d'affaires, désireux de lancer une grande campagne nationale destinée à combattre l'indépendantisme.

Créé au cours d'une réunion récente à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, dont le maire est M. Séguin, ce nouveau comité est né d'un projet conçu il y a quelques semaines au cours d'une réunion précédente groupant M. Séguin et des hommes d'affaires. Le comité provisoire compte 13 membres.

"Il est temps que les Canadiens d'un océan à l'autre soient renseignés parfaitement sur ce qui provoquerait la création d'un

Québec souverain", a déclaré un porte-parole du comité provisoire. Celui-ci envisage de déléguer des orateurs dans les diverses régions du Québec et, éventuellement, du Canada, pour prononcer des discours contre le séparatisme.

"Nous voulons mettre en branle un mouvement qui fera bouillir de neige dans notre région puis dans la province et, enfin, dans tout le pays, a dit le maire Séguin qui a ajouté: nous devons exposer les faits, logiquement et sincèrement; si les dirigeants de nos milieux d'affaires ne peuvent réussir sur ce terrain, qui pourrait y arriver?"

Les fondateurs — pour l'instant anonymes — du projet estiment qu'une telle initiative pourrait coûter de \$4 à \$5 millions. "Pour sauver la Confédération, ont-ils dit, ce n'est pas exorbitant de demander 30 ou 35 cents par Canadien."

Venant de la Chambre de commerce locale

Une mise en garde contre l'annexion hâtive de Saint-Michel à Montréal

La Chambre de commerce de Ville Saint-Michel estime que le Conseil municipal de Ville Saint-Michel n'est pas "moralement apte dans les

circonstances actuelles" à représenter les contribuables dans des négociations tendant à l'annexion éventuelle de cette municipalité à la ville de

Montréal.

"Tout projet d'annexion hâtif serait mal venu, souligne la Chambre de commerce dans un communiqué transmis à la

presse: cela aurait pour effet de distraire l'opinion publique et d'empêcher l'enquête (en cours) d'aller au fond des choses."

Il faut d'abord mener l'enquête à terme, précise la Chambre et, une fois connus les résultats et les conclusions, aviser au projet d'annexion. De toutes manières, "les négociations devront se faire par des personnes responsables qui verront à protéger les meilleurs intérêts des contribuables et à ne pas conclure un marché plus ou moins avantageux".

Avant tout, la Chambre "exige que l'enquête administrative soit complète et menée à bonne fin dans les plus brefs délais".

Rappelons que la Chambre de commerce avait tout d'abord réclamé une enquête royale sur l'administration municipale de Saint-Michel. Mais, à la lumière de déclarations faites par les autorités municipales, et à la suite de deux rencontres, l'une avec le ministre de la justice, l'autre avec le ministre des affaires municipales, la Chambre s'est bornée à demander une enquête sur l'administration, enquête présentée en cours.

Enfin, la Chambre espère que l'enquête permettra d'assainir le climat qui prévaut actuellement à Saint-Michel, qu'elle permettra au gouvernement de modifier certaines lois à la lumière des conclusions.

Nouveau code de sécurité en vigueur le 1er janvier

A compter du 1er janvier 1968, le Code canadien du travail (Sécurité) sera en vigueur et s'appliquera à toutes les personnes en emploi dans les industries et autres entreprises relevant de l'autorité du gouvernement fédéral.

"Une conséquence directe du nouveau Code qui entrera en vigueur à la date susmentionnée, déclare le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, sera d'exiger, pour la première fois, que les employeurs et les travailleurs des entreprises en question s'acquittent de certaines obligations statutaires qui leur incombent en matière de sécurité du travail."

D'une façon générale, le nouveau Code de sécurité s'applique aux employeurs et aux travailleurs dans les chantiers, entreprises ou firmes de caractère interprovincial, national ou international et à certains autres domaines d'activité que le Parlement a déclaré être à l'avantage géné-

ral du Canada. Il s'agit ici à peu près des mêmes groupes que ceux auxquels s'appliquent le Code canadien du travail (Normes) et d'autres lois fédérales concernant le travail.

Bien que la loi ne s'applique pas directement à la Fonction publique fédérale, le gouvernement aura pour politique de se conformer aux normes établies en vertu du nouveau Code.

"Ce Code de sécurité, de l'avis de M. Nicholson, vise à combler des lacunes sérieuses et vient s'ajouter aux dispositions en matière de sécurité contenues dans les lois présentement en vigueur".

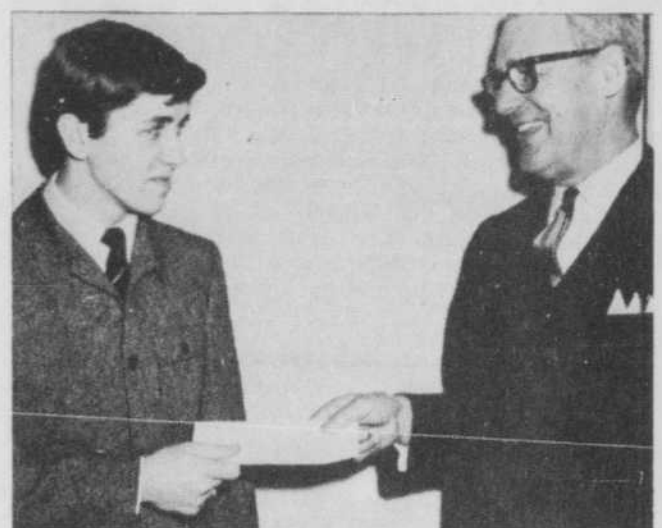
L'application de la nouvelle loi et des règlements édictés en vertu de cette dernière exige une consultation et une collaboration étroites entre les hauts fonctionnaires chargés de la sécurité au ministère du Travail du Canada et les employeurs, les syndicats ouvriers,

les autorités provinciales et d'autres milieux en cause.

Une brochure explicative a été établie par le ministère du Travail, en français et en anglais, et elle est mise à la disposition de tous les intéressés.

En se préparant à s'acquitter de ses nouvelles responsabilités dans le domaine de la sécurité, le ministère s'est occupé, au cours de l'année écoulée, d'organiser une nouvelle Division de la prévention des accidents et de placer des agents de sécurité hautement qualifiés à divers endroits d'un bout à l'autre du pays pour assurer la liaison et la coordination de l'activité avec les organismes appropriés dans chacune des provinces; le ministère s'est occupé en outre de revoir les mesures législatives, les règlements et les normes en vigueur dans le domaine de la sécurité, de façon à éviter tout double emploi et toutes formalités inutiles.

A VOTRE SECOURS '30-X' DÉGÈLE
30 FOIS PLUS VITE Tél: 737-3641
G.H. WOOD
Salubrité Universelle



M. Gérard Filion, président de Marine Industries Ltd., a présenté une bourse offerte en première année de l'École polytechnique. Le titulaire est M. Robert Sévigny, qui pourra se qualifier pour une bourse semblable (\$500) chaque année jusqu'à la fin de ses études. La compagnie se propose d'ajouter graduellement une bourse pour chacune des quatre années académiques à Polytechnique. M. Filion a fait remarquer que le groupe Marine Industries emploie cinquante ingénieurs.



Aussi appréciée que Célestins

Printemps, été, automne, hiver, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. Légèrement thérapeutique, VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée des enfants autant que des adultes. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢



VIENT DE PARAÎTRE...

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

ÉVOLUTION DE L'ASSISTANCE AU QUÉBEC

par le Docteur Mongeau, M.D., M.A.

- Une étude historique des diverses modalités d'assistance sociale au Québec, des origines de la colonie à nos jours
- Un document absolument unique, clair, concis, bien documenté
- Un instrument de travail indispensable

EN VENTE PARTOUT À \$2.00

Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tél.: 874-7394



VIENT DE PARAÎTRE AUPRÈS
DES ÉDITIONS DU
JOUR
Dirigé par JACQUES HÉBERT
1411, ST DENIS, MONTRÉAL
V. 1 7228

EDITORIAL

Le message de Noël de M. Pearson

Dans son message de Noël au peuple canadien, le premier ministre Lester B. Pearson a fait remarquer que l'année 1967 avait été l'occasion de souligner les problèmes qui se posent au pays. "Ces problèmes, a-t-il ajouté, ne disparaîtront pas et ne se régleront pas d'eux-mêmes. Mais ils sont désormais bien posés de façon que tout le monde s'en rende compte et pour que tous nous nous y attaquions et les réglions avec la bonne volonté, la tolérance et la compréhension qui sont l'essence même de cette saison de Noël".

Ne nous attardons pas inutilement au passé, si ce n'est pour reconnaître avec le chef du gouvernement canadien que l'année qui s'achève aura au moins servi à bien saisir toute la population du grave problème qui menace l'existence même de notre Confédération. 1967 aura été notamment marqué par la visite du général de Gaulle au Québec, par une poussée accentuée de l'idée de l'indépendance québécoise, par la conférence constitutionnelle de Toronto et la parution de la première partie du rapport final de la Commission Laurendeau-Dunton.

M. Pearson minimise sûrement l'importance de ceux qui ne croient plus en la Confédération quand il parle d'eux comme "d'une poignée de personnes qui se tournent vers le passé, vers la discorde et la division", mais il se montre au moins réaliste quand il admet, du même souffle, que "ces problèmes ne disparaîtront pas et ne se régleront pas d'eux-mêmes". Dans le passé, trop d'hommes politiques ont préféré se cacher la tête dans le sable pour ne pas voir les problèmes ou se sont imaginé que ceux-ci s'estomperaient d'eux-mêmes avec le temps, pour qu'on ne sente pas le besoin de féliciter l'actuel chef du gouvernement canadien de sa détermination et de son audace.

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une attitude nouvelle chez M. Pearson. Malgré tous les reproches qu'on a pu lui adresser, en effet, personne n'a jamais mis en doute sa bonne foi et son patriotisme ardent. Il a toujours cherché à promouvoir l'unité de ce pays dans le respect des droits fondamentaux des deux peuples qui l'ont fondé. Et il ne s'est pas contenté de belles déclarations. Depuis deux ans, notamment, il a fait adopter par les Communes des mesures destinées, par exemple, à assurer dans la fonction publique fédérale un meilleur équilibre entre anglophones et francophones, mesures dont les effets commencent déjà à se faire sentir.

Mais il sait qu'il faut faire bien davantage et c'est dans cet esprit, sans doute, qu'il souhaite qu'on s'attaque maintenant aux problèmes que l'année 1967 a mis en évidence.

en vue de les régler dans "la bonne volonté, la tolérance et la compréhension".

En formulant ces vœux, M. Pearson songe sûrement à la mise en application la plus rapide possible des recommandations formulées par la Commission Laurendeau-Dunton et aux bons effets que pourrait avoir la conférence constitutionnelle qu'il a lui-même convoquée pour le 5 février prochain.

Il est certain que nous aurons là, en 1968, deux belles occasions de démontrer si oui ou non nos hommes politiques entendent s'attaquer au problème de l'unité canadienne avec "bonne volonté, tolérance et compréhension".

Pour ce qui est des recommandations du rapport Laurendeau-Dunton, le gouvernement fédéral, par la voix de son chef, a déjà fait savoir qu'il les acceptait volontiers et qu'il allait voir à les mettre en application le plus énergiquement et le plus rapidement possible. La réaction des provinces a été jusqu'ici un peu plus timide.

Comme le rapport de la Commission d'enquête ne date que de trois semaines, cette hésitation reste encore compréhensible, mais elle devra faire place à des prises de position claires d'ici quelques mois et surtout à des engagements assez précis si nous voulons que l'année 1968 ébauche au moins des commencements de solution aux problèmes que 1967 a particulièrement mis en évidence.

Avec M. Pearson nous voulons espérer que les hommes politiques de toutes les provinces sauront faire preuve de toute la tolérance voulue pour faire disparaître les causes de friction entre les deux principaux groupes ethniques du pays. Nous avons bonne confiance que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, tout spécialement, accepteront de se déclarer officiellement bilingues et de créer les districts bilingues recommandés par la Commission royale d'enquête.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, tout comme M. Pearson, a déjà déclaré qu'il était pleinement d'accord avec ces recommandations. Celui de l'Ontario ne s'est pas encore compromis aussi clairement, mais sa largeur de vues est bien connue. S'il n'a pas pris position officiellement encore au sujet du rapport, c'est, apparemment, qu'il n'est pas satisfait, en particulier, de la façon dont seraient délimités les fameux districts bilingues. Nous croyons qu'il s'agit d'une technicité qu'on devrait surmonter avec un peu de bonne volonté. A côté de la lettre du rapport Laurendeau, en

effet, il y a son esprit qui peut sûrement s'accommoder de nuances et de compromis.

Quant aux autres provinces, à qui la commission Laurendeau n'en demande pas autant, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles n'ont rien rejeté en bloc jusqu'ici. Ce n'est sûrement pas de mauvais augure.

Mais c'est la conférence constitutionnelle du 5 février qui pourra probablement mieux nous dire encore si nos hommes politiques sauront, en 1968, répondre aux vœux que vient de formuler M. Pearson. Il ne faut certes pas s'attendre à ce que cette conférence en arrive à des conclusions fermes sur tous les sujets qu'elle étudiera. Personne ne se fait d'illusions à ce sujet. Mais la façon dont elle engagera le débat et l'état d'esprit dont elle témoignera chez ceux qui y participeront, seront autant d'indices qui nous permettront d'entrevoir jusqu'où le Canada anglais est prêt à aller pour sauver la Confédération canadienne.

Certains auraient préféré que M. Pearson retarde l'annonce de sa démission de quelques mois, soit jusqu'au lendemain de cette rencontre. Selon eux, un premier ministre démissionnaire ne saurait bénéficier d'un très grand prestige à la veille de quitter la scène politique canadienne. Nous ne sommes pas absolument sûr de la justesse d'un tel raisonnement. Nous inclinons à croire, au contraire, qu'il sera difficile aux premiers ministres provinciaux de résister aux propositions désintéressées d'un homme qui n'a aucun avantage personnel à retirer de pareille conférence.

Mais, selon nous, il faudra que M. Pearson fasse nettement savoir que ses positions sont celles de son gouvernement et que ce dernier s'engage aussi ouvertement à les soutenir. Pour cela, M. Pearson devra être accompagné de tous ses principaux lieutenants, y compris de tous ceux qui s'apprennent à briguer sa succession. Il faut que le public canadien sache à quelle enseigne loge chacun de ces aspirants.

Dans ces conditions, démissionnaire ou pas, le prestige de M. Pearson devrait être à peu près le même. Or, ce prestige est grand. L'homme est peut-être discuté, il n'en est pas moins fort respecté de tous. Il vaudra sûrement que ce chant du cygne devienne le digne couronnement d'une carrière toute consacrée au service de son pays.

Vincent PRINCE

BLOC NOTES

Ottawa et l'habitation

Après l'échec de propositions de M. Pearson lors de la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation, il y a deux semaines, les partis d'opposition aux Communes avaient réclamé un débat d'urgence en invoquant l'acuité de la crise du logement. Le gouvernement avait offert de tenir un tel débat avant l'ajournement pour la fête de Noël, et l'opposition avait dû accepter ce compromis.

Or, lorsque le débat a eu lieu, jeudi dernier, il n'y avait que 45 députés en Chambre; on peut donc penser qu'en réclamant le débat d'urgence, l'opposition voulait surtout embarrasser le gouvernement; si vraiment les députés avaient vu là un moyen d'obtenir une solution efficace à un problème aussi grave, ils y auraient assisté en plus grand nombre, mais la grande majorité ont quitté prématurément la capitale; il s'agissait donc à leurs yeux d'un exercice académique et futile.

Le débat a porté plutôt sur la récente conférence que sur le problème du logement. M. Pearson a soutenu que cette rencontre a été utile, et qu'on ne peut pas aborder les problèmes de l'habitation et de l'urbanisme sans tenir compte de leurs implications constitutionnelles. C'est évidemment le noeud du débat, puisqu'il s'agit de domaines de compétence provinciale, le gouvernement central ne devrait pas tenter d'imposer ses vues aux provinces, ce qu'il fait de façon indirecte en offrant des subventions que les provinces ne peuvent toucher que si elles se soumettent aux exigences d'Ottawa.

Il faut décentraliser

La meilleure solution serait de favoriser l'initiative des provinces dans ces domaines. Or, certains députés de l'opposition sont encore plus centralisateurs que le gouvernement. Un député néo-démocrate, M. Reid Scott, a soutenu que le gouvernement fédéral devrait créer un ministère de l'habitation et accentuer ses initiatives en plaçant à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement une somme de \$15 milliard par année durant cinq ans. Il prétend même que les provinces souhaitent une intervention plus poussée d'Ottawa.

Telle n'est pas pourtant l'impression qu'on donnée des premiers ministres provinciaux à la récente conférence. La majorité d'entre eux ont tout à tour rejeté la proposition de M. Pearson de créer un Conseil national en vue de planifier l'action des gouvernements en matière d'habitation et de développement urbain. L'accueil aurait peut-être été différent de la part de certains premiers ministres provinciaux si le gouvernement central avait manifesté l'intention d'assumer dans une plus large mesure les frais d'une telle entreprise.

Le Québec ne pourrait accepter de laisser le champ libre à Ottawa dans ces domaines, même si le gouvernement central était disposé à augmenter de façon substantielle ses contributions; et l'on peut penser que, contrairement à l'opinion exprimée par M. Scott, d'autres provinces refuseraient aussi de renoncer à leurs juridictions. Ce serait

bien préférable de décentraliser la fiscalité pour permettre aux provinces de remplir leurs obligations de façon plus satisfaisante.

La part du Québec

Durant le débat d'urgence, le ministre du travail, M. Nicholson, a prétendu que les journaux ont donné une impression inexacte de la conférence. Il est vrai que la SCHL va abandonner en 1968 ses prêts directs aux constructeurs d'habitations, mais le ministre a dit que dans le domaine de l'habitation publique les crédits de l'organisme fédéral seront au contraire augmentés, et passeront de \$350 millions à \$500 millions.

Cette déclaration est particulièrement intéressante pour le Québec qui vient de créer sa Société d'habitation afin de promouvoir la rénovation urbaine et la construction de logements à loyer modique. Puisque le gouvernement central perçoit des impôts qu'il affecte à des fins provinciales, notre province doit obtenir sa part. Il serait inadmissible que, sous prétexte de difficultés financières et de lutte contre l'inflation, le Québec soit privé des crédits et subventions d'Ottawa au moment où il se dispose à en profiter, alors que d'autres provinces ont déjà pleinement bénéficié des avantages de la Loi nationale de l'habitation.

A ce propos, il convient de relever une remarque faite par M. Robarts à la fin de la conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre ontarien a demandé que dans le partage des fonds fédéraux pour l'habitation, l'on tienne compte des besoins de chaque province, et il a souligné l'ampleur des besoins de l'Ontario. Ce principe est excellent, à condition que dans les calculs en vue du partage, l'on tienne compte des crédits et subventions déjà obtenus; l'Ontario a eu la part du lion depuis trois ans, et il ne faudrait pas que les autres provinces soient pénalisées parce que la province la plus riche a su donner un essor plus rapide à son programme d'habitation.

Même si M. Pearson invoque volontiers les implications constitutionnelles, il ne semble pas que le gouvernement fédéral veuille remettre aux provinces la responsabilité qui leur revient, et les ressources fis-

cales correspondantes. Il a dit jeudi que les amendements à la LNH n'ont pas stimulé l'industrie privée de la construction autant qu'on l'espérait, mais il a ajouté que de nouveaux amendements devraient modifier cette situation; il a parlé de prêts fédéraux pour la planification urbaine, de subventions aux familles nombreuses, et d'un programme de lutte contre la pauvreté.

Tout indique donc que le gouvernement central se prépare, et prépare l'opinion, à des

interventions plus poussées dans le développement urbain, l'habitation et l'aide aux économiquement faibles. Ces projets sont contrairement non seulement au partage des compétences dans la constitution, mais aussi à l'esprit de notre fédéralisme. Le gouvernement du Québec doit tenir compte de ces avertissements et exiger le respect de ses prérogatives et la libre disposition des fonds fédéraux affectés à des fins provinciales.

P. S.

lettres

Pourquoi ces attaques mesquines?

Les questions d'éducation m'intéressent au plus haut point. Je vois surgir les associations de parents et je me réjouis du sens civique qui les anime. Mais elles finissent par m'agacer avec toutes leurs prises de position et leurs petites guerres mesquines.

L'Association des Parents catholiques du Québec serait née le 15 mai 1966. Or ces parents ne peuvent faire une seule réunion sans que les autres associations de parents ne l'attaquent ou n'envoient des délégués pour chambarder leurs réunions.

Pourquoi les Unions de Familles et les Associations de Parents-Maitres, au lieu de gaspiller leurs énergies à attaquer les autres, ne mettent-elles toutes leurs capacités au service de leurs propres membres?

Je n'ai pas encore vu l'Association des Parents catholiques manquer de courtoisie, avoir attaqué sans s'être renseigné objectivement. Au contraire elle tend la main, elle offre des occasions de table ronde (cf. Plein-Jour).

Mais les attaques continuent. Quelque toute récente, l'Association des Parents catholiques a déjà fait son impact dans les

villes et la province. Elle dispose d'un journal mensuel, sérieux, constructif, et je m'étonne qu'on n'y ait pas encore manifesté plus d'impudence vis-à-vis de ces attaques incessantes, caricaturales et parfois méchantes dont elle est l'objet.

A part le journal, elle prépare pour l'usage de toutes ses associations locales un cercle d'études, elle met une dizaine de conférenciers à leur disposition, elle multiplie les réunions diocésaines et provinciales. Elle a mené à bien une consultation auprès de ses membres qui s'est clôturée par la présence d'environ 1000 délégués au Centre Maisonneuve le 12 novembre dernier.

Pourquoi les autres groupements ne l'imitent-elle pas? Leurs membres disent qu'ils n'ont pas de journal, que leurs réunions sont improvisées et que, souvent, elles sont trop rares pour être efficaces. Je n'en sais rien mais si j'étais à leur place, je me précipiterais à améliorer mon jardin avant d'envoyer des pierres dans celui d'autrui.

Mme François GRENIER
Laval, 14 décembre 1967

L'adaptation de l'immigrant

L'immigrant français, Michel Parent, qui a obtenu récemment d'être rapatrié, m'a allumé une certaine colère intérieure.

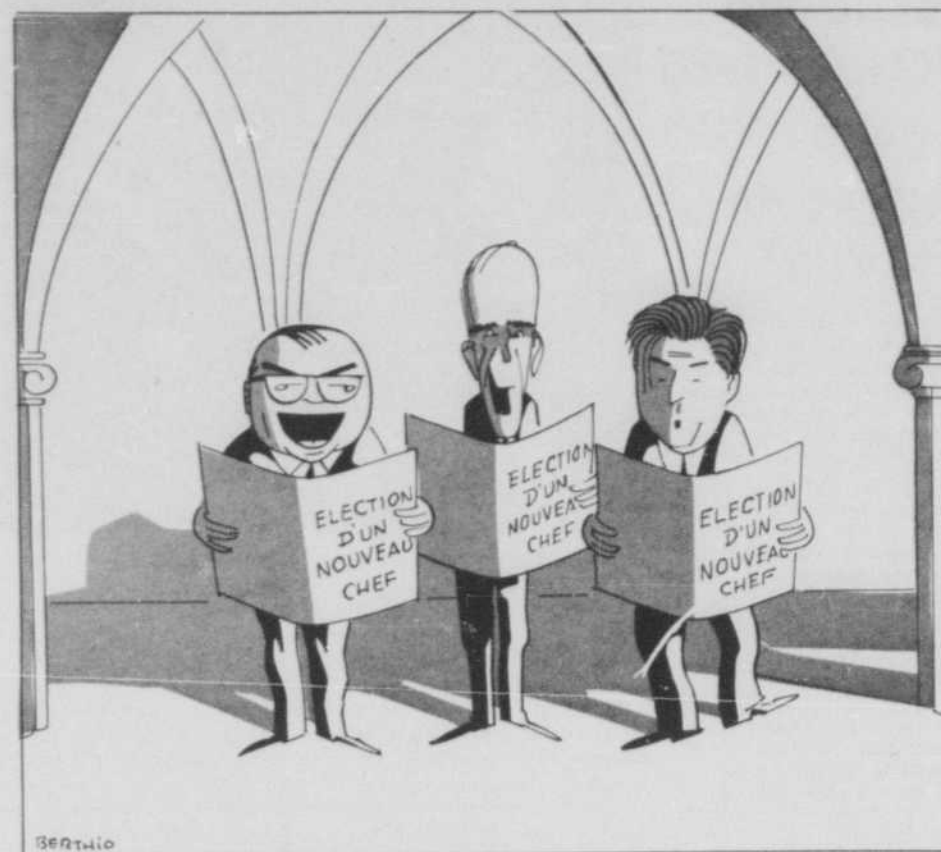
Arrivé de Paris voici dix mois, c'est-à-dire à peu près en même temps que ce monsieur, je ne partage pas son opinion à savoir que "les Québécois ne sont pas mûrs pour accepter les immigrants français".

L'adaptation est une question de désir. Tout n'est certes pas rose dès le début mais il faut savoir accepter certains faits bien établis pour évoluer progressivement avec plus de facilité. Que l'immigration fédérale ne soit pas à la hauteur, c'est indé-

niable mais chacun possède deux mains et une tête pour se tirer d'affaires par lui-même plutôt que de compter éternellement sur un organisme incapable de remplir ses fonctions.

Des Français comme Monsieur Parent il en existe beaucoup dans le Québec mais ne sommes-nous pas quelques dizaines de milliers à nous sentir ici au moins aussi bien si ce n'est mieux qu'outre-Atlantique. M. Parent aurait plutôt dû tourner son excuse comme suit: "Certains Français ne sont pas mûrs pour émigrer dans le Québec".

PATRICE POULLOT
Montréal, 15 décembre 1967



"Depuis plus de quatre mille ans nous attendions cet heureux temps..."

lettres

D'un anglophone de l'Alberta

Avant que l'occasion ne me fut donnée de visiter le Québec, je croyais que les successeurs des compagnons de Champlain et de Frontenac faisaient partie du Canada. Je croyais que ces derniers et leur province constituaient le cœur du Canada. Peu importe ce à quoi pouvaient ressembler les Québécois, pour moi ils constituaient une partie du Canada.

L'an dernier, je me suis rendu au Québec. Je fus étonné par les gens que j'ai rencontrés. Je suis revenu vers mon Alberta plutôt que vers le Québec sous le charme des Québécois à la verve et au style si particuliers. Je sais que les Albertains sont chanceux de partager un pays avec de tels concitoyens.

Et voilà que maintenant nous entendons parler chaque jour de nouveaux projets de séparation. On a l'impression qu'il ne reste peut-être plus beaucoup de temps pour enrayer la vague... Il semble que les sentiments se durcissent dans la plupart des régions du pays.

Dans l'ouest canadien, ce durcissement des sentiments, cette amertume constituent en quelque sorte le renversement d'une tendance qu'on notait depuis deux ou trois ans au cours desquels nous avions commencé à apprécier votre participation à ce pays et à faire quelques efforts pour assurer aux francophones québécois qu'ils n'étaient pas considérés comme des étrangers quand ils s'aventuraient à l'ouest de l'Ontario.

Même s'il est très tard, il n'est pas trop tard. Ne vous inquiétez pas trop de ce que dit le premier ministre Manning. Nous votons pour lui parce qu'il nous gouverne un peu comme un bon homme d'affaires. Nous ne prétendons pas qu'il soit un père de la confédération nouvelle.

Que peut-on faire? Je crois que si nous employons les principes dynamiques des bons vendeurs ou des bons publicistes, nous pouvons encore en arriver à des arrangements qui nous satisfassent mutuellement. Quant à moi, voici ce que je vois:

1. D'ici trois ans, nous pouvons avoir une radio et une télévision françaises qui couvrent tout le pays. Au moins, les principaux centres urbains devraient bénéficier de ces facilités en langue française.

2. D'ici trois ans, toutes les grandes villes du pays peuvent avoir des écoles en langue française subventionnées à même les deniers publics. On peut même en-tendre des "junior colleges" de langue française dans les principales grandes villes. Au niveau universitaire, les étudiants de langue française devraient pouvoir obtenir des bourses de déplacement et une aide financière quelconque pour aller étudier dans les universités du Québec ou du Nouveau-Brunswick.

3. Tous les Canadiens doivent s'attendre à ce que le français soit utilisé dans les usines, les manufactures et la législature du Québec avec exception pour Montréal qui devrait être assez bilingue. Pourquoi cette exception? C'est que Montréal n'est pas une ville ordinaire. C'est le quartier général de beaucoup de choses au Canada, de Saint-John à Victoria. Elle doit demeurer le centre culturel et commercial des deux groupes linguistiques.

4. Ottawa, tout comme Montréal, devrait être passablement bilingue. La fonction publique fédérale devrait être bilingue.

5. Comme vous le savez peut-être, l'enseignement du français s'accroît grandement dans plu-

sieurs parties du pays. Québec doit s'intéresser davantage à ce phénomène. A Edmonton nous avons obtenu cinq professeurs de Québec à la suite d'échanges. Pourquoi n'en aurions-nous pas cent? Nous pourrions, en retour, vous fournir cent professeurs d'anglais.

6. L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique doit être révisé.

7. Ne nous demandez pas d'abandonner la monarchie. Donnez-nous dix ans et nous allons la laisser tomber de nous-mêmes. Beaucoup d'entre nous, ici dans l'ouest, avons suivi à la télévision les funérailles de Georges Vanier et nous avions l'impression d'assister plutôt aux funérailles d'un président bien-aimé qu'à celles d'un représentant d'une reine d'outre-mer.

8. Ne vous faites pas trop de souci avec notre américanisation. Nous sommes plus Canadiens que nous le croyons.

9. Il n'est pas nécessaire que le Québec ait les mêmes programmes de bien-être que le reste du pays, pourvu que les pensions et l'assurance-maladie soient universelles et transférables.

Il est terrible d'entendre dire que beaucoup d'entre vous considèrent comme une perte de temps tous les efforts que vous pourriez faire pour étendre votre participation à la vie canadienne. C'est également une chose terrible pour le reste d'entre nous de voir ce pays qui menace de se désagréger. Je songe à vos enfants dont vous limiterez le champ d'action; je songe aussi à mes enfants dont la future nationalité demeure si incertaine. (traduction Le Devoir).

S.J. SKIRROW,
Edmonton, 28 novembre 1967

L'Hydro-Québec fut créé en 1944

Monsieur J. J. Lajoie,
Trois-Rivières.

Dans une lettre à l'adresse de monsieur René Lévesque, que vous avez fait paraître dans Le Devoir du 28 novembre dernier, vous lui manifestiez votre reconnaissance pour, entre autres réalisations, "LA CREATION DE L'HYDRO-QUEBEC".

La vérité veut que la date de "LA CREATION DE L'HYDRO-QUEBEC" se situe à une époque antérieure de vingt années à celle que vous avez imaginée, sans vérifier les faits.

L'HYDRO-QUEBEC fut en effet créée au printemps 1944 par le gouvernement du premier ministre de l'époque, feu l'honorable Adélard Godbout.

Avant été sur place l'un des trois proches témoins des faits, occupant à l'époque le poste de chef du cabinet du premier ministre Adélard Godbout, vous me permettez de vous préciser les faits.

Le 8 octobre 1943, le premier ministre de la Province, l'honorable Adélard Godbout, annonça qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la législature pour nationaliser certain-

es entreprises de production et de distribution d'électricité et créer une commission hydro-électrique québécoise ayant pour objet de fournir l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de la province.

Le bill numéro 17 intitulé "Loi établissant la Commission hydro-électrique de Québec", fut présenté à l'Assemblée législative de Québec, par l'honorable monsieur Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Godbout, le 23 mars 1944. Ce projet de loi fut voté en deuxième lecture le 28 mars 1944; puis en troisième lecture le 31 mars. Cette loi qui fut sanctionnée le 14 avril 1944 apparaît dans le document public "Statuts de Québec 1944, chapitre 22 (8 George VI)".

Les premiers commissaires de l'Hydro-Québec, — messieurs Bouchard, Potvin, Latreille, McGammon et MacDonald, — furent nommés par décret du cabinet Godbout le 14 avril 1944, et prirent possession, au nom du gouvernement de la Province de Québec, le 15 avril 1944, des entreprises hydro-électriques "Montreal, Light, Heat & Power Co.", "Montreal Industrial Power Co.",

et "Beauharnois Light, Heat & Co.". Le premier rapport annuel des opérations de l'Hydro-Québec document public — qui fut publié le 20 mars 1945, couvrait la période du 15 avril 1944 — date de la prise de possession par l'Etat — au 31 décembre 1944.

En 1949, l'Hydro-Québec acquiesça l'entreprise hydro-électrique de la rivière Outaouais, à Cadillac, au rapide 7 et au lac Dozois.

En 1956, l'Hydro-Québec procéda à l'agrandissement de l'entreprise hydro-électrique de Beauharnois en vue d'en augmenter la puissance.

En 1963, l'Hydro-Québec s'est portée acquiescer des autres entreprises de production et de distribution d'électricité de la Province.

Tous ces faits qui sont si facilement contrôlables, établissent que l'Hydro-Québec fut créée vingt années avant la période où vous avez cru devoir la situer.

ALEXANDRE LARUE
Québec, 18 décembre 1967

Libertés individuelles ou libertés collectives

Monsieur le directeur,

Afin de faire suite à l'édition de M. Ryan du mercredi 13 décembre, en tant qu'interlocuteur concerné je me dois de faire le point sur le dilemme libertés collectives - libertés individuelles. Car malgré votre expérience de père M. Ryan, vous n'avez pas su saisir le fond de ma pensée. Lorsque je me suis adressé à vous en soulevant le problème crucial à l'avenir québécois "la liberté collective", vous avez sauté immédiatement (probablement sans grande réflexion) aux exemples européens des années 30, citant la question fasciste et marxiste. Or ce à quoi je faisais allusion n'était pas du tout du même ordre.

Voyons voir maintenant de quoi tient tout le problème de la "liberté collective". Je ne m'attarderais pas à parler du principe puisque vous en semblez imbu, mais je vais tenter plutôt de localiser la question au Québec. Au diapason de l'an 1967 les libertés collectives ne sont pas uniquement le fruit des régimes extrémistes comme vous l'affirmez. Au contraire, nombre d'autres ré-

gimes tels que la démocratie savent respecter et maintenir ces dites libertés. Tellement que de nos jours elles ne tiennent plus ou presque, au type de régime. A présent le droit d'autodétermination, d'autonomie et de direction filiales des libertés civiles survient indépendamment d'un régime socialiste ou démocrate. Et qui plus est, ce que je qualifie de "droit d'autoresponsabilité" s'est disjoint de toute forme de gouvernement. Vous comprendrez mieux avec l'aide d'exemples: le régime démocrate américain soutient sans contredit le droit d'autodétermination de son peuple ou le régime socialiste-démocrate de la Suède conserve le droit d'autoresponsabilité du peuple.

C'est précisément là où se situe le problème du Québec. Réellement, est-ce que le Canada protège les libertés collectives du Québec? Admet-il le droit d'autodétermination, voilà un mot que jamais le Québec n'a mesuré totalement. Il est vrai M. Ryan que les libertés individuelles sont préservées, mais voyez-vous enfin qu'il n'en est pas autant pour les libertés collectives. Je vous répète la phrase que je vous ai dite lors de

vos allocutions au Collège Sainte-Marie: J'avoue que nous pouvons marcher librement sur la rue, mais le ferons-nous toujours en conversant en français?

Lorsque vous saisissez que le problème québécois n'en est pas un d'ordre individuel mais de celui d'une collectivité, peut-être le fédéralisme vous apparaîtra moins rayonnant.

JEAN GAGNON
étudiant au Sainte-Marie,
13 décembre 1967

Les magasins et français

Je réponds à Louise Nepveu que, quoique je parle l'anglais aussi bien que le français, je ne sais plus le parler quand je rentre dans les magasins à Montréal. J'ai voyagé mille milles dans le Québec; c'est une province de langue française. Il n'y a qu'à Montréal où on se fait répéter: "I don't speak French".

A. Marsan,
Montréal, 19 décembre 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOUASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur

André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédinnes: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Le Japon a cent ans

I-La course à l'an 2000

par Robert Guillaun

● L'année 1968 va être pour les Japonais l'année du centenaire. C'est le 8 novembre 1867 que s'écroula l'ancien régime féodal, par l'abdication du Shogoun, dictateur militaire du vieux Japon. L'empereur Mutsuhito, âgé de quinze ans, annonçait le 9 décembre la restauration du pouvoir impérial. Le 14 mars 1868, il proclamait la charte qui inaugurerait la modernisation du pays. Le nom de Meiji, qui veut dire "gouvernement éclairé", fut donné au règne et plus tard au souverain lui-même. Robert Guillaun, au retour d'un nouveau voyage au Japon, propose un ensemble de réflexions sur les nouvelles métamorphoses de ce pays, où il a fait de nombreux séjours à travers trente années fertiles en changements.

TOKYO — Il y avait deux ans et demi que je n'avais pas revu le Japon, et Tokyo m'apparût méconnaissable — comme d'habitude de tant sur rapides, ses métamorphoses. C'est la ville que je connaissais le mieux au monde: une fois de plus j'y ai tout à apprendre. Je perds mon chemin dans le réseau toujours grandissant des "routes-express". Je ne me retrouve plus dans la prolifération des nouvelles lignes de métro. Je cherche des quartiers qui ont soudainement disparu sous les bulldozers. Je découvre des quartiers neufs et ultra-modernes nés en un an ou deux, des avenues dont la largeur a quintuplé, des quantités incroyables de nouveaux buildings. Je suis perdu dans la multiplication des endroits nouveaux "où l'on va": hôtels, salles de spectacles, restaurants, magasins, musées, piscines, etc.

Un exemple de ces changements est donné par Shinjuku, quartier populaire bien connu. L'ouest du quartier n'était jus-

qu'en 1963 qu'un inquiétant labyrinthe de masures japonaises, et à la veille des Jeux qu'un chantier aux intentions imprécises. En 1967 je suis presque stupéfait d'y découvrir un quartier ultra-moderne groupé autour d'une énorme place dont les grands immeubles en métal: une gare géante, quatre grands magasins, des banques, des compagnies d'assurances, bureaux, etc.

La place, percée en son centre de colossales cheminées de béton et crevée d'un grand trou où la circulation automobile disparaît sous terre, se révèle doublée, par en dessous, d'une immense place souterraine, réservée aux piétons. Jour et nuit sous les éclairages fluorescents y grouille une foule humaine: Shinjuku est un quartier de relais où la capitale et ses banlieues échangent quotidiennement un bon million de voyageurs. La place en sous-sol se prolonge elle-même par un réseau de véritables rues souterraines, animées jusqu'à onze heures du soir par des centaines de boutiques. Les immeubles d'alentour, dont la gare, qui est bien plus qu'une gare — car son vaste building contient encore tout un grand magasin, des étages entiers de bureaux, des salles de cinéma, des restaurants et mille échoppes diverses, — poussent par surcroît leurs galeries vers la cité souterraine pour en pomper la foule, lui offrant à cette fin toutes sortes d'ascenseurs et d'escaliers mé-

caniques. (Où est, me dis-je, la gare Montparnasse de chez nous, qui depuis trois ans n'a pas encore offert au public un seul ascenseur...)

Autoroutes en plein Tokyo

Shinjuku n'est qu'une image entre cent des mutations accélérées de la capitale japonaise. Son visage a été profondément modifié par la surprenante révolution des routes-express. Ce sont en quelque sorte des autoroutes en pleine ville que, faute de place, on a suspendues au-dessus de la cité, au-dessus du trafic ordinaire. On pensait généralement que leur construction s'arrêterait après les Jeux. Pas du tout, le réseau continue à s'accroître rapidement. Les routes sont juchées sur d'énormes échasses ou piliers de béton et d'acier. On y circule pendant des kilomètres au-dessus des toits des petites maisons japonaises ou à la hauteur du cinquième étage des grands buildings. Ailleurs pour des kilomètres encore on roule au-dessous du niveau normal de la circulation, dans des fosses remplaçant les anciens canaux ou d'interminables tunnels qui passent jusque sous le palais impérial, ce qui n'aggrave pas le problème. Ailleurs encore des artères nouvelles ont été taillées à travers des quartiers entiers.

La révolution des routes-express se double de celle du métro. Pour les Jeux, Tokyo s'est donné en deux ans cinquante kilomètres de lignes nouvelles. Le réseau continue à s'allonger et va avoir encore cent cinquante kilomètres supplémentaires de réseau souterrain, dans un avenir "proche", m'a-t-on dit. Qui dit mieux?

Dans une autre révolution encore, Tokyo brave maintenant les tremblements de terre, qui en faisaient naguère une cité bâtie en bois au ras du sol, et devient sur de larges espaces une cité de buildings de douze à quinze étages, construits en béton et en acier. La technique suppose à vaincu le péril des séismes. Ni la fin des Jeux ni la recession n'ont arrêté la construction. Non contente de ses installations olympiques magnifiques et d'une demi-douzaine de grands hôtels ultra-modernes sans équivalent à Paris, la capitale géante s'enrichit chaque jour de vastes édifices nouveaux qui modifient encore plus complètement sa physiologie.

Je citerai au hasard plusieurs nouveaux grands hôtels, trois splendides théâtres par leur taille et leur équipement surpassent les salles les plus modernes des capitales européennes, des immeubles géants d'un luxe et d'un modernisme américains, comme celui du journal *Mainichi* ou celui de la Fédération du patronat (*Keidanren*); une cathédrale catholique d'un style audacieux, plusieurs grandes piscines, une gare centrale, de grands blocs d'appartements, des quartiers entièrement reconstruits en luxueux buildings comme le quartier de Marunouchi, centre des affaires, sans parler enfin de la marée des immeubles moyens devant laquelle reculent partout les anciennes petites maisons de bois.

Deux constructions "sensationalles" vont très prochainement s'ajouter aux précédentes. C'est un nouveau palais impérial, qui s'annonce magnifique, et c'est, non loin de là, une construction qui est la plus révolutionnaire de toute cette révolution: un building géant de trente-cinq étages, bâti pour le trust Mitsui au cœur même de la ville. La révolution des gratte-ciel est commencée: on en annonce d'autres pour bientôt, encore beaucoup plus grands et plus hauts.

L'archipel bouleversé

Les métamorphoses de Tokyo s'inscrivent à leur tour dans le puissant mouvement de transformations matérielles qui bouleverse le Japon tout entier. Quand on circule par exemple entre Tokyo et Osaka, on peut constater l'énorme travail accompli ou en train de se poursuivre, et même de s'accélérer, avec la reprise du "boom" économique. Partout les cités en expansion mordent sur les campagnes, les rizières sont envahies d'habitations et d'ateliers, les collines sont éventrées

par les bulldozers afin de gagner un peu de terrain à bâtir. Partout des usines toutes neuves ou en construction, partout des chantiers. La préparation de l'Exposition mondiale d'Osaka en 1970 donne déjà au Japon central le même coup de fouet que les Olympiades à Tokyo en 1964.

Dans ce pays si longtemps renommé pour ses routes abominables, les bonnes routes modernes se multiplient. La crise, maintenant oubliée, a fait que les investissements publics ont relayé les investissements privés, passagèrement ralentis, et le Japon s'est lancé en grand dans les travaux d'aménagement du territoire. De belles autoroutes à trois voies commencent à rayonner dans la région entourant la capitale. La nationale Tokyo-Osaka, refaite à neuf, est en train de se doubler, ou plutôt triple, d'une autoroute sur la côte du Pacifique et d'une autre par l'intérieur. Ponts et tunnels, sur la mer ou sous la mer, commencent à relier Honshu, l'île principale, aux trois grands îles qui l'entourent, et le Japon va cesser, disent les Japonais, d'être un archipel. C'est vers le Hokkaido, au nord, un tunnel sous-marin qui rivalisera avec notre tunnel sous la Manche et sera fini bien avant 36 kilomètres de longueur, première gare terminée en 1969; vers Kyushu, la grande île du Sud, un tunnel déjà utilisé et un pont suspendu en préparation, de plus de 1 kilomètre, à 61 mètres au-dessus de la mer; vers Shikoku, au centre un pont gigantesque, toujours sur la mer, prévu pour 1977.

Du nord au sud du pays, les constructions industrielles conquièrent du terrain dans la seule direction encore ouverte: l'océan. Les Japonais reprennent à la mer de vastes surfaces, avec des techniques plus perfectionnées encore que celles des Hollandais. Les usines s'établissent toujours plus nombreuses sur ces nouveaux rivages. Les grands combinats de l'acier, en particulier, allongent au bord de la mer les installations les plus neuves du monde, allant des hauts fourneaux jusqu'aux produits laminés, en une chaîne complète de fabrications. A côté d'eux, des quais profonds, jusqu'à 17 mètres, permettent l'acostage des bateaux minéraliers géants: le dernier construit fait plus de 100.000 tonnes. En France, nous construisons sur la mer le combinat de Dunkerque, mais les Japonais ont une demi-douzaine de Dunkerques déjà en place, et d'autres sont en développement, par exemple à Chiba, près de Tokyo, et à Fukushima (Japon central), où les nouveaux hauts fourneaux ont déjà battu divers records du monde.

On ne comprend tout à fait l'élan de ces transformations que quand on observe sur place les hommes qui en sont les ouvriers. Il nous arrive encore trop souvent en Europe de penser aux Japonais comme à des gens qui sont en train de nous rattraper. Ce n'est plus du tout cela: ils sont en train de nous dépasser. C'est nous qui, vus de Tokyo, paraissions traîner le poids et les lenteurs du XIX^e siècle, et c'est eux qui se révèlent lancés plus complètement et plus rapidement que nous dans la course à l'an 2000.

Qu'avant vingt ou trente ans nous soyons appelés à vivre dans un monde prodigieusement transformé par les révolutions scientifiques de notre époque, que par conséquent il soit urgent de nous jeter des maintenant dans des transformations accélérées, voilà une réalité que les Japonais ont comprise mieux que nous. Changement continu, rapide du renouveau, modernisme poussé au maximum, mobilité des hommes: voilà quelques-unes des règles d'un âge neuf qu'ils ont adoptées avec une aisance déconcertante.

Changement: leur paysage, leur rue, leur habitation, la disposition des lieux où ils travaillent, leur métier, leur style de vie, tout cela se transforme constamment sans qu'ils paraissent s'en émouvoir.

Rapidité des métamorphoses: on dirait que le vieux Japon a repassé au nouveau la notion, si forte chez lui, de la perpétuelle mutation de ce "monde flottant", comme il disait. Mais, tandis que l'ancien en traitait une passivité mélancolique, le nouveau semble y trouver un motif de jubilation et un appétit insatiable

d'accélérer encore le changement.

Modernisme: voilà les arrièrepetit-fils des samouraïs bien plus plongés que nous dans une vie quotidienne mécanisée, en avance sur nous dans l'habitude d'un confort collectif assuré par les machines et les robots. Télévision aussi envahissante qu'en Amérique, machines domestiques utilisées jusqu'au fond des campagnes, appareils de climatisation universellement répandus; appareils de bureau et ordinateurs, magnétophones, transistors, tourne-disques, appareils de photographie et de cinéma; téléphones publics par milliers, escaliers roulants, portes à œil électrique; diffusion générale des matières artificielles, produits synthétiques, plastiques, tissus chimiques; presse et information aux dimensions énormes (tirage du journal *Asahi*, huit millions par jour); télégraphes sur tous les pics, hydroglisseurs sur tous les lacs, monorails, bateaux à coussin d'air et autres véhicules ultra-modernes d'un tourisme débordant — voilà autant d'illustrations d'une ruée vers la modernisation, qui ne mettra plus très longtemps à bouleverser les derniers îlots de retard et d'ancienneté.

Mobilité des hommes, enfin: les Japonais sont sans cesse en voyage à l'intérieur de leur archipel et parcourant inégalement les routes de la planète, en missions d'affaires ou d'études. Une frappante image de leur mobilité est donnée par leur fameux super-express Tokyo-Osaka, dont la vitesse de pointe approche 250 kilomètres à l'heure. Le chemin de fer, sur ce parcours, a battu l'avion. La grande surprise a été la fréquence des trains: aux heures d'affluence, ils se suivent toutes les trente minutes. C'est une révolution dans la vie des affaires et un tel succès qu'avant peu d'années la ligne prolongée au sud et au nord aura 1.700 kilomètres de longueur, et qu'un réseau de super-express en étoile reliera Tokyo à tout ce qui l'entoure. Une seule chose ne changera pas, soyons-en sûrs: on aura beau multiplier les trains, ils seront toujours bondés.

Mégalopolis

L'inflation démographique, voilà en effet un dernier et suprême facteur de changements accélérés. Coïncidence curieuse, en atteignant cent ans cette année, le Japon atteint cent millions d'habitants. D'après les spécialistes, la courbe de sa population ne devrait plus être bien loin de son sommet qui se situerait vers cent dix millions. Mais ne voilà-t-il pas que dans sa fièvre de croissance le Japon découvre cette chose incroyable: il manque de bras! Et l'on voit apparaître cette idée naguère impensable: "Au fond, nous ferons peut-être bien de pousser jusqu'à cent trente millions".

Cent trente millions, ou seulement cent dix, en tout cas les études de prospective laissent prévoir une poussée toujours plus forte de l'urbanisation et de l'industrialisation, avec les bouleversements qu'elles provoquent dans la géographie humaine du pays: afflux de population vers la face du Japon tournée vers le Pacifique, multiplication des grandes régions industrielles, qui de quatre sont passées à sept ou huit, enfin essaimage rapide des cités neuves dans les zones intercalaires, poussant les régions urbanisées à la rencontre les unes des autres.

Bien avant la fin du siècle, le Japon présentera le spectacle d'une zone urbaine dépassant en dimensions toutes ses rivales possibles dans le monde. Une sorte de cité-rubis interminable formera une bande presque continue d'habitations sur une distance de quelque 600 kilomètres. Des villes géantes y formeront des noeuds encore plus denses, comme Osaka, avec dix-huit millions d'âmes, et Nagoya un peu moins. Enfin, au centre du système, Tokyo sera devenue dès 1985 une colossale métropole de trente-cinq millions d'habitants et la plus grande port du monde.

Le super-express, mais c'est déjà l'annonce de cet univers en préparation. C'est un métro, le métro de la Mégalopolis de l'an 2000 en train de naître au pays du Soleil levant.

ROBERT GUILLAUN
(Le Montre)

Le problème noir aux E.-U.

De modestes progrès en 67

NEW YORK (AFP) — La revue "Ebony", qui, rédigée par des Noirs, s'adresse essentiellement à un public de couleur, dresse, dans son numéro de janvier 1968, un bilan des progrès réalisés en 1967 par la population noire des Etats-Unis dans le domaine des droits civiques.

Sur le front politique, les deux événements les plus marquants de l'année ont été, estime "Ebony", l'élection, le 7 novembre, du Noir Carl B. Stokes aux fonctions de maire de Cleveland (Ohio), la dixième ville des Etats-Unis, et de son frère de couleur Richard G. Hatcher comme maire de la localité de Gary, dans l'Indiana, d'une part, et, d'autre part, l'accession d'un Noir, M. Thurgood Marshall, à la Cour suprême des Etats-Unis.

Mais l'année 1967 a également été importante pour les Noirs à d'autres titres, poursuit la revue, qui rappelle que,

dans les douze derniers mois, on a vu notamment la Cour suprême confirmer la légalité des mariages interraciaux dans les cinquante Etats de l'Union et, fait sans précédent, un jury blanc du Mississippi condamner sept Blancs pour le meurtre, en 1964, de trois militants du mouvement en faveur de l'égalité des droits civiques.

Toutefois, ces succès, pour aussi significatifs qu'ils soient, souligne "Ebony", n'ont eu aucun "effet tangible" sur les conditions des ghettos qui continuent de faire de la vie une dure épreuve pour les masses noires de la nation.

"Une fois de plus, écrit la revue, les émeutes, à Detroit, à Newark, à Milwaukee et dans quelque 75 autres villes, — ont dominé l'actualité estivale, rappelant à la nation qu'aucun progrès n'a été fait dans le domaine du travail, du logement et de l'éducation des Noirs". "Ebony" indique, en

particulier, que le taux du chômage parmi les Noirs est environ deux fois plus élevé que celui des Blancs, que 43 pour cent des habitations occupées par les Noirs sont surpeuplées et délabrées et que les écoles des "ghettos" sont mal équipées et dotées d'un personnel enseignant insuffisant. A ce propos, "Ebony" déplore la résistance qu'oppose le Congrès à certaines mesures destinées à améliorer les conditions de vie de la population noire.

La revue noire fait remarquer, d'autre part, que "la violence de l'homme noir a fait de nouveau l'objet d'une grande publicité sur le champ de bataille du Vietnam".

"Les soldats noirs, écrit-elle, ont continué de porter plus que leur propre part du fardeau de la guerre, accusant, dans leurs rangs, un nombre de victimes disproportionné" par rapport à celui des Blancs.

Au Vietnam

Une paix improbable

Après une brève suspension des hostilités qu'il est difficile de qualifier de "trêve", les combats ont repris au Vietnam du sud, cependant que l'aviation américaine recommençait à bombarder le Vietnam du nord où toute distinction est depuis longtemps revenue entre objectifs "militaires" et "civils". L'absence de trêves dignes de ce nom cette année est un indice supplémentaire du durcissement des positions: il faut beaucoup d'optimisme pour croire que l'appel du Pape puisse être prochainement entendu. D'ailleurs, ni le gouvernement de Hanoi, ni le Front national de libération ne sauraient accepter que soient placées sur le même pied "l'agression" américaine et leur propre résistance, qu'il puisse y avoir des conditions à la cessation des bombardements américains.

Voici ce s'achève la septième année de la deuxième guerre du Vietnam (puisque l'on retient généralement janvier 61 comme date du début des hostilités systématiques). Les Américains ont eu jusqu'ici 16.500 morts, dont plus de la moitié dans la seule année 67; avec les blessés, prisonniers et disparus, leurs pertes atteignent près de 100.000 hommes. Leur corps expéditionnaire comprend aujourd'hui 475.000 hommes (sans compter les 50.000 de la Ville flottante) et devrait en comprendre 525.000 avant le printemps prochain. L'armée sud-vietnamienne aligne environ 600.000 hommes, les "divers alliés" comptant pour environ 60.000. Il faut encore ajouter les 250 à 300.000 membres des groupes d'auto-défense, des groupes de milices et autres auxiliaires. Ce la fait au total près de 1.300.000 hommes dont une fraction seulement, il est vrai, est véritablement engagée dans les opérations militaires, le plus clair de l'effort étant supporté par les Américains.

Face à cette énorme machine, le F.N.L. et les Nord-Vietnamiens réunis représentent environ 225 à 250.000 hommes: c'est l'estimation courante et nécessairement très approximative du haut commandement américain qui considère qu'il y a eu en 67 une diminution de 20 à 25.000 dans les effectifs de l'ennemi. Dans ces effectifs, les Nord-Vietnamiens interviendraient pour le cinquième environ.

Au seuil de la huitième année de guerre, les chances de négociations prochaines paraissent presque nulles. Dans les derniers mois de 1967, le F.N.L. a fait preuve d'une étonnante combativité et a repris l'initiative dans plusieurs secteurs cependant que le Nord, malgré une extraordinaire intensification des bombardements américains, ne donne pas le moindre indice de lassitude. On comprend, dans ces conditions, que le haut commandement américain veuille obtenir de nouvelles armes à faire lever par la Maison-Blanche les divers interdits qui, jusqu'ici, limitent son action. L'idée d'une ligne électrifiée tout le long du 17^e parallèle (la ligne McNamara) ayant été abandonnée, les bombardements pa-

raissent impuissants à faire cesser l'infiltration, le haut commandement veut pouvoir attaquer les itinéraires empruntés par les Nord-Vietnamiens à travers le Laos ainsi que les zones de refuge que l'ennemi utiliserait au Cambodge et au Laos pour se replier, se reposer, se ravitailler.

Déjà, les chefs militaires auraient obtenu la permission de bombarder désormais la bande de territoire située aux confins du Nord-Vietnam et de la Chine, Washington étant apparemment persuadé que Pékin ne bougera pas, sauf vio-

raient amener le président Johnson à se résigner au droit de poursuite. La consultation populaire aura lieu dans un peu plus de dix mois mais la campagne électorale entrera dans une phase active dès le printemps prochain. Même s'il est loin d'être menacé comme on l'a parfois écrit, le président peut estimer nécessaire d'offrir à son opinion publique quelque chose de très concret quant au Vietnam — qui reste la préoccupation n° 1, — soit l'amorce de négociations de paix, soit une amélioration éclatante de la situation militaire. La première hypothèse apparaît malheureusement la moins plausible aussi longtemps du moins que Washington liera la cessation des bombardements du Nord à de quelconques conditions: il y a tout lieu de redouter que, ses derniers appels restant sans écho, M. Johnson donne le feu vert aux chefs militaires et accepte de "mettre le paquet" au Vietnam, en 68.

l'événement

lations répétées de son espace aérien propre. L'octroi du droit de poursuite au Cambodge et au Laos pose évidemment un tout autre problème — dans le cas du Cambodge en particulier — et aurait de graves implications internationales. Jusqu'à présent, le gouvernement américain y reste opposé.

Mais l'approche de l'élection présidentielle s'ajoutant aux pressions des chefs militaires et de la fraction activiste de l'opinion publique pour-

Un nouvel accroissement des effectifs américains n'est pas à exclure malgré tout ce qui a été dit à ce sujet mais c'est plutôt le franchissement de nouveaux degrés dans l'escalade que l'on peut prévoir et l'extension du conflit aux pays voisins du Vietnam.

J.M.L.

Solde de souliers pour hommes

20% à 40% de moins

Ceci est un solde complet d'après-Noël. Il comprend tout notre stock régulier de beaux souliers importés. Venez tôt pour un meilleur choix. Souliers pour hommes, rez-de-chaussée.

Toutes les ventes sont finales!

THE MEGA SHOPS
HOLT RENFREW

Station, gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

lettres

Education et secteur privé

Or il se trouve que ces trois demandes sont celles du Concile dans sa Déclaration sur l'éducation chrétienne. Si ces autres associations ne veulent que les seules écoles publiques, elles conduisent le Québec vers le monopole scolaire absolu, ce qui à plus ou moins brève échéance conduira tout le système d'enseignement à la stagnation et à la routine. Hilda Neatby et Frank MacKinnon l'ont bien montré pour les provinces anglo-canadiennes.

Dernièrement, trois associations de parents ont dénoncé l'Association des parents catholiques du Québec et un de leurs porte-parole a ajouté qu'en "réclamant en fait le maintien d'un secteur privé d'éducation au détriment du secteur public, l'A.P.C.Q. demande la survie d'une situation privilégiée qui lui permet de ne pas mélanger ses enfants à la masse".

(...) D'abord l'Association des Parents catholiques n'a jamais demandé le maintien d'un secteur privé au détriment du secteur public. L'affirmer est une injustice. De plus représenter l'A.P.C.Q. comme un mouvement créé pour la défense de l'élite contre la masse est une autre injustice. On triomphe vite dans ses dénégations lorsqu'on fait dire aux autres n'importe quoi.

C'est que l'A.P.C.Q. demande, c'est 1) la justice distributive qui demande une répartition des subsides publiques égale pour tous les enfants que l'Etat oblige par ses lois à la fréquentation scolaire; 2) la liberté pour les parents d'ouvrir les écoles qu'ils voudront et qui rencontreront les exigences normales de l'Etat qui doit veiller au bien commun; 3) l'exclusion de tout monopole scolaire opposé aux droits innés de la personne humaine.

"Chrétiens conscients" comme ils prétendent l'être, pourquoi ne cherchent-ils pas aussi à être des chrétiens compétents?

M. et Mme Roma Leroux
Montréal, 12 décembre 1967

élégance invisible
confort certain

Amiral
ORÉAL (PETIT-BATEAU)

444

dépôtaires à

montréal - bovet inc. - sauvé frères ltée - dupuis frères ltée - mercerie le diplomate - a. gasco inc. - s.w. gasco ltd - c. paluzzi - e. fiset - coronet haberdashery - boutique napoleon - m.g. mercerie - aristocrat - mercerie notre-dame.

longueuil - a. gendron enr.g.

boucherville - les impeccables

st-bruno - les impeccables

chambly - les impeccables

joliette - roger pouzé

sorel - a.l. simard

st-jérôme - michel tamila

trois-rivières - dupuis frères ltée - ménard & pelletier - mercerie de luxe

québec - vêtements pierre - boutique masculine - jean-guy boillard - liuguiri carnichael

chicoutimi - françois gravel

rivière-du-loup - ernest vézina

distribué exclusivement au canada par les importations gemini inc.
17 de montbrun, boucherville, p.q.



COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.
Annexe à l'Université de Sherbrooke.
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.
Pour renseignements:
750, rue Genest, Sherbrooke, Qué
Tél: Montréal. 527-8831

DE FIN FÉVRIER - MI MAI
COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE
par le professeur et chef cuisinier
M. Henri BERNARD
POUR PROGRAMMES GRATUITS ET CONDITIONS
s'adresser à:
INSTITUT D'ART CULINAIRE
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des
Ecoles Professionnelles privées,
2015 de la Montagne, Montréal
843-6481

Invitation à la
regalade des
gourmets!

CHEZ
Vito
PIZZATISSIMO
5412 Côte des Neiges, Montréal, Qué., Tél.: 735-3623

UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"

Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

Le spécialiste R. A. PIERRE en publiant ce présent article, veut renseigner le public sur les maladies capillaires et est à la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur PIERRE répondra franchement à quatre questions: 1) Quelle est la maladie de votre cuir chevelu? - 2) Le traitement PIERRE peut-il vous aider? - 3) Si oui, jusqu'à quel point? - 4) Combien vous en coûtera-t-il?

Au choix, traitement à appliquer à votre domicile par vous-même ou si vous préférez, traitement en clinique donné par un personnel compétent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Arts et spectacles

Les films récents

De Liz Taylor à Marlon Brando

par André Bertrand

"Bienvenue au cinéma". C'est ainsi, tout au long d'affiches disséminées au hasard des corridors, que les Montréalais s'acheminent en foule vers la nouvelle salle de la Famous Players, le Westmount Square.

Ils y voient "Reflections in a golden eye" de John Huston, photographié par Aldo Tonti et interprété par Elizabeth Taylor et Marlon Brando. Une équipe où brillent indubitablement de beaux talents mais où l'harmonie la plus élémentaire fait défaut, où chacun tire de toutes ses forces de son côté: pendant que Tonti s'applique à filmer de jolies images bien roses, les protagonistes se disputent à l'aveugle le meilleur du drap sur le lit de l'interprétation, exécutant à tour de rôle une série de numéros auxquels ils ne croient pas le moins du monde. Ici Taylor tâche de se faire poutée entre les bras des nombreux soldats qui l'entourent et la Brando essaie de se transformer en statue afin de pouvoir leur distribuer ses ordres avec plus d'autorité, mimant devant la glace les grimaces qu'il s'apprête à leur infliger, posant de face, de profil et de trois-quarts. Couple étrange en vérité, où les partenaires sont aux antipodes l'un de l'autre: une femme facile et attirée vers le bas, un homme de tête, peut-être impuissant, et qui cherche à pallier à cette insuffisance en exerçant sans cesse une domination tyrannique.

Médiocre cocher, John Huston n'a pas su tenir en laisse ces deux monstres de l'écran, et son fiacre de film, ballotté de bout en bout, s'en va rouler dans toutes les directions.

THE AMBUSHERS (A l'Atwater)

Un film sans prétention, léger, que le spectateur est heureux d'avoir vu mais qu'il n'a pas envie de revoir, c'est déjà beaucoup.

Armé d'un de ces fusils à la James Bond et la caméra au poing, suivi de près par une demi-douzaine de mannequins toutes voiles dehors, un agent secret doublé d'un photographe professionnel s'avance à la recherche de malfaiteurs, étrangers va s'en dire, qui ont intercepté une soucoupe volante mise au point par les scientifiques américains. Cette intrigue où sont habilement exploitées, à des fins satiriques, les ressources du suspense, Jack Bilbo n'est plus

pense à l'intérieur du film de science-fiction, où l'auteur, de plus, trouve moyen d'exalter le sentiment patriotique de l'assemblée, fournit à l'acteur Dean Martin la matière de plaisanteries assez drôles, qui toutes confirment sa réputation de comique. Couvert de femmes splendides (Santa Berge entre autres) et incapable de résister au plaisir de boire sans arrêt, Dean Martin entretient ici sa légende: Don Juan peut-être mais d'une sobriété, d'une abstinence sans égale aux environs d'Hollywood, plus personne ne l'ignore. Les vedettes ont ainsi besoin de projeter de temps à autre l'image que le public se fait d'elles

et Dean Martin ne rate pas sa chance, qui va même jusqu'à égarer son passage son "rival" Frank Sinatra alors qu'ils sont probablement en train de dîner ensemble quelque part sur la côte, copieusement, et de rire et de s'amuser comme larrons en foire.

(Pour ne pas être en reste, Frank Sinatra joue lui aussi les détectives dans "Tony Rome", au cinéma de la Place du Canada, et ose même lancer quelques petites flèches dans la direction de Lyndon B. Johnson, alors qu'ils seront probablement en train de dîner ensemble demain, aux alentours de Washington).

Johanna Shimkus dans "Ho"

(PARIS) — La jeune artiste de cinéma canadienne Johanna Shimkus sera la vedette féminine du prochain film du metteur en scène Robert Enrico, "Ho". Un

apprenti gangster paranoïaque, sera interprété par Jean-Paul Belmondo, dont ce sera la rentrée au cinéma après un an d'absence.

Le premier tour de manivelle du nouveau film de Robert Enrico sera donné dans la deuxième quinzaine de janvier.

Johanna Shimkus avait été révélée au grand public par un autre film d'Enrico "Les aventuriers", où elle avait fait ses débuts.

Jack Bilbo n'est plus

Ami de Capone

(BERLIN) — Un peintre, sculpteur et écrivain très connu à Berlin pour son originalité, Jack Bilbo, est décédé à Berlin-Ouest d'un infarctus du myocarde, à l'âge de 60 ans. Jack Bilbo a été au cours de sa carrière garde-du-corps d'Al Capone.

Marie Noël est morte

PARIS — La poétesse Marie Noël, de son vrai nom Marie Rouget, est morte deux jours avant la Nativité à Auxerre, sa ville natale; elle était âgée de 84 ans. Ses œuvres d'inspiration catholique étaient connues du monde entier. Ses recueils sont "Les Chants et les aïeux", "Les Revers et les joies", "Le Noël de l'Évent", "La Berceuse de la Mère-Dieu", "La Complainte des trois passions", "Le Cantique de Pâques". Son œuvre, rappelons-le, était très admirée de Jean XXIII.

THÉÂTRE

LA BOITE A CLEMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clément Desrochers et Pierre F. Brault, Mercredi, jeudi et vendredi, 21h, et 23h; samedi, 20h30, 22h30 et 20h30.

COMÉDIE-CANADIENNE: "Elle tournera la terre", comédie-musical de Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé, 20h30 (relâche les lundis).

CENTRE CULTUREL DU VIEUX MONTREAL: "Torture and Men's Eyes", relâche les lundis.

ENREGORE (à la salle Gesù): "Equation à deux inconnues" de Marcel Dubé, 20h30, relâche les lundis.

INSTANT THÉÂTRE: "Instantly Yours" (à la Place Ville-Marie), 20h30, l'ESCALE: "Sacres fantômes", 21 h, relâche les lundis.

PATRIOTE: Tex.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Quatre bassets pour un danois" 11.00 - 2.30 - 6.00 - 8.35 - "Le Prince Danois" 12.30 - 4.00 - 7.40

BIJOU: "Le Bonheur" 12.30 - 3.45 - 6.40 - 9.55 "Une femme mariée" 1.50 - 5.05 - 8.20

CANADIEN: "Paris secret" 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.00 "Les Chiens dans la nuit" 2.35 - 4.50 - 8.10

CHAMPLAIN: "Crepuscule des Aigles" 12.35 - 4.58 - 9.21 - "La merveilleuse anglaise" 3.16 - 7.39

CHATEAU: "Paradis Hawaïen" 2.50 - 6.10 - 9.35 - "Sur la piste des Apaches" 1.15 - 4.35 - 8.00

CREMAZIE: "La mélodie du Bonheur" 2.05 - 5.10 - 8.15

DAUPHIN: "Le roi de cœur" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "Le Liquidateur" 1.47 - 5.10 - 8.30 - "Lady detective entre en scène" 12.15 - 3.38 - 6.58 - 10.21

ELYSEE: Salle Eisenstein - "Masculin féminin" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

ELYSEE: Salle Alain Resnais - "Mouchette" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

EMPIRE: "Les parapluies de Cherbourg" sem. 6.30 - 10.00. Dim. 3.00 - 6.30 - 10.00

FRANÇAIS: "Paradis Hawaïen" 2.50 - 6.10 - 9.30 - "Sur la piste des Apaches" 1.05 - 4.25 - 7.45

GRANADA: "Sur la piste des Apaches" 2.50 - 6.10 - 9.30 - "Paradis Hawaïen" 1.15 - 4.35 - 7.55

JEAN-TALON: "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

LA SCALA: "Les tribulations d'un Chinois en Chine" 4.35 - 9.45 - "Quoi de neuf Pussycat" 2.30 - 8.00 - "La dixième victime" 1.00 - 6.15

MAISONNEUVE: "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35

MERCUR: "Le liquidateur" 12.00 - 3.23 - 6.43 - 10.06 - "Lady detective entre en scène" 1.46 - 5.09 - 8.29

MONTCALE: "Si-Tropes Blues", "La vie heureuse de Leopold" "Méfiez-vous mesdames" des 6.30

PAPINEAU: "Dr Zivago" 2.15 - 8.15

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Gone with the Wind" 8.15 - Mats. sam. dim. et mer. 2.15

ATWATER: "The Ambushers" - 12.55 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.40

CAPITOL: "The Ballad of Josie" - 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "Reflections in a Golden Eye" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.25

KENT: "Counterpoint" - 1.10 - 3.05 - 5.05 - 7.00 - 9.10

LOEW'S: "Valley of the Dolls" - 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15

PALACE: "Fitzwilly" - 10.35 - 12.45 - 2.55 - 7.15 - 9.25

PLACE DU CANADA: "Tony Rome" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.30

PLACE VILLE-MARIE (petite salle): "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE: "Jungle Book" - 1.55 - 4.35 - 7.10 - 9.45 - "Charlie, the Lonesome Cougar" - 12.45 - 3.20 - 5.55 - 8.30

SNOWDON: "Far from the Madding Crowd" en soirée: 8h.15 - Matinée (merc., sam. et dim.): 2.15

STRAND: "Weird Wicked World" 10.00 - 12.50 - 3.50 - 6.50 - 9.50 - "Night Tide" - 11.20 - 2.20 - 5.20 - 8.20

VAN HORNE: "Smashing Time" - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15

VERDI: Matinée 12.30 - 2.15 - 4.00 - "Underground American" (2) Les frères Kuchar - "Sins of the Fleshpots" - "Hold Me While I'm Naked" - Soirée: Les Marx Brothers - "At the Circus" - 6.45 - 9.45 - "The Big Store" 8.20

WESTMOUNT: "Camelot" 8.15 - Matinées mer. sam. dim. 2.15

YORK: "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Italien s.-t. anglais

PLACE VILLE-MARIE (Grande salle): "Let's Talk About Women" - 12.55 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.20

Portugais s.-t. anglais

EMPIRE: "Orfeu Negro" sem. 8.15 - dim. 1.10 - 4.30 - 8.15

Japonais s.-t. anglais

ART: "The Lost Sex" sem. 7.15 - 9.15 - dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

COMÉDIE-CANADIENNE: "Elle tournera la terre", comédie-musical de Louis-Georges Carrier et Claude Léveillé, 20h30 (relâche les lundis).

CENTRE CULTUREL DU VIEUX MONTREAL: "Torture and Men's Eyes", relâche les lundis.

ENREGORE (à la salle Gesù): "Equation à deux inconnues" de Marcel Dubé, 20h30, relâche les lundis.

INSTANT THÉÂTRE: "Instantly Yours" (à la Place Ville-Marie), 20h30, l'ESCALE: "Sacres fantômes", 21 h, relâche les lundis.

PATRIOTE: Tex.

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

PARISIEN: 3.00-5.15 7.30-10.00

LES APPRENTIS-SORCIERS 1297 PAPINEAU 323-1211 SPECTACLE POUR ENFANTS

LES FLEURS DE LUNE MICHEL POLETTI 14 DEC. - 14 JANVIER

JEU - VEND. - 7 h 30 P.M. SAM. - DIM. - 2 h 30 P.M. Réserv. S.V.P. - \$0.75

Auj. à Sam. En matinée

UNDERGROUND (2) TOUT EN COULEUR

à 12.30 - 2.15 et 4 h.

Les Frères Kuchar

"Sins of the Fleshpots"

"Hold Me While I'm Naked"

"Eclipse of the Sun Virgin"

Prix réguliers

Commenter DEMAIN

EN SOIRÉE

Seulement

d'ALLAN KING

Un film pas comme les autres

2e Film: LORD OF THE FLIES de Peter Brook

Dernier soir ce soir:

"At the Circus" 6.45-9.45

"The Big Store" 8.20

5300 RUEL ST LAURENT 277-4800

CINÉMA DU PARISIEN

VERDI

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

LA BOITE A CLEMENCE

GAGNANT DE 6 OSCARS

LE DOCTEUR JIVAGO

EN COULEUR

Horaires: tous les jours à 2.15 et 8.15 p.m.

ADMISSION: Matinées du lundi au vendredi, \$1.50 Samedi et Dimanche: \$2.00 Soirée: \$2.00

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR ADULTES et ADOLESCENTS - 14 ANS

PAPINEAU

PAPINEAU et MONT-ROYAL 521-6832

DERNIERS JOURS

ELYSEE

masculin féminin

JEAN LUC GODARD

UNE ENFANT FEMME VIT. SOUFFRE. MEURT

DERNIERS JOURS!

à Montréal

un homme et une femme

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

EASTMANCOLOR

VENDOME

12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

PLACE VICTORIA TEL. 1451

théâtre du rideau vert

Du lundi au samedi à 20 h. 30

Dimanche matinée à 14 h. 30 et soirée à 19 h. 30

DES GLOWNS PAR MILLIERS

Comédie de GARDNER ADAPTEE par JEAN COSMOS

JEAN DUCEPPE - FRANÇOISE FAUCHER

SYLVAIN HERBERT - RONALD FRANCE

LOUIS AUBERT - JACQUES LORAIN

Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER

Décor: WUETRICH - Costumes: BARBEAU

Au Stella - Tél. 844-1793 4664 St-Denis Maître Laurier

Realisation de PHILIPPE DE BROCA

LE ROI DE COEUR

EASTMANCOLOR TECHNICOLOR

GENEVIEVE BUJOLD

PIERRE BR

Arts et spectacles

Radio
Télévision

Le Sel de Noël

Il convenait, le jour de Noël, de ne pas nous proposer un Sel trop sérieux, qui eût été le lieu d'un débat sur l'argent ou la solitude; mais un Sel, un peu exceptionnel, un Sel, pour tout dire, joyeux et propre à réconcilier les esprits les plus différents. Ainsi Pierre Paquette et son épouse reçoivent-ils avec une égale gentillesse un Pierre Elliott Trudeau, un René Lévesque, un Robert Cliché, un Gilles Grégoire, sans compter une bande d'artistes de tout calibre, quelques animateurs de radio et de télévision, des hommes d'affaires dont Marc Carrière, et bien d'autres encore dont les visages apparaissent fugacement à l'écran.

C'était une réunion dans le genre rencontre mondaine à l'occasion des fêtes que quelques fêtards (les Cyniques surtout et le pianiste Pierre Roche) égaient le plus possible, car par moment les petits groupes engageaient des discussions où l'on entendait éclater certains mots, comme politique, économique, Québec, le salut du Canada. Entretien amusant entre Sauvé

(le ministre) et Lévesque (député indépendant). Il fallait aussi qu'arrive l'inévitable jeu qui clôt d'habitude les réunions de ce genre. On tirait des noms au hasard et la personne que le sort désignait devait exprimer publiquement ses vœux. On en a entendu de toutes sortes. Puis Li e Payette étant présente, il semblait normal de choisir le plus bel homme de la soirée. C'est Mme Daniel Johnson qui dut accomplir ce devoir curieux. Elle choisit, comme c'était prévisible, Pierre Paquette, qui répondit avec beaucoup de tact et de finesse aux questions de Lise Payette.

Et, pour nous rappeler que nous avions un peu de sang français, on a mis fin à l'émission en chantant. Il paraît que même les révolutions, chez les peuples latins, finissent toujours ainsi, par des chansons. Georges Dor, présent, chanta sa chanson la plus connue, c'est-à-dire "la Manie", et les confettis se répandirent sur les têtes, neige artificielle qui mit de la gaieté dans l'air. Chose remarquable, on entendait une chanson française démodée, "Sous les ponts de Paris", qui à Montréal, en ce jour de Noël, donnait l'impression de ne rien signifier.

Parmi les invités le poète Alfred Desrochers, las de ce fracas, promenait une longue barbe et ne souhaitait à personne l'immortalité. C'est, faut-il le dire? un homme d'une grande bonté.

André MAJOR

En un clin d'oeil

VARIÉTÉS: Canal 2, à 19h 30 — A GUICHET FERME Animatrice-vedette: Gilles Vigneault. Invitées: Louise Poulin et France Berger.

Gilles Vigneault: "Tire mon cœur", "L'Horloge", "Poussières", "Bébé la guitare" et "Vu".

A 22 h 15 — LES CAILLOUX Chansons et musique, avec les Cailloux et leurs invités. Invités: Monique Brunet et Marc Gélinas.

Monique Brunet: "En parlant de lui" et "Le Poisson". Marc Gélinas: "Laisse-moi m'en aller", "Cheval de pluie", "Emilie Nelligan" et "Comme si".

Les Cailloux: "La Guignolée".

MEDECINE: Canal 2, à 23 h 20 — MEDECINE D'AUJOURD'HUI

La maladie coronarienne. Invités: docteur Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie, docteur Lucien Campeau, chef du département de cardiologie, docteur Pierre Grondin, chef du département de chirurgie cardiaque et vasculaire, docteur Jacques Saltiel, chef du département de radiologie et docteur Serge Renaud, chef du service de pathologie expérimentale.

ADULTES: radio d'Etat, à 12 h 02 — D'UNE CERTAINE MANIERE

"La jeune fille et la marijuana" (interdit aux moins de 18 ans), avec Robert Gadous, Marie-Josée Longchamps et Jean Lajeunesse.

Horaires-TV

MERCREDI		Le sigle C marque une émission en couleur.	
CBFT 2			
9.55	Aujourd'hui à CBFT		
10.00	Télévision scolaire		
10.30	Monsieur Surprise présente		
10.45	La Souris-Verte		
11.00	L'aventurier des mers		
11.30	Long métrage: "L'espionne russe". — Espionnage Allemagne.		
1.00	Téléjournal		
1.15	Cinefeuilleton		
1.30	Long métrage: "La baie des anges" (Drame-France)		
3.00	Femme d'aujourd'hui		
4.00	Bobino		
4.30	La boîte à surprise		
5.00	Robin Fusée		
5.30	Ultraman		
6.00	Jeunesse oblige Les copains d'abord		
6.25	Nouvelles du sport		
6.30	Téléjournal		
6.45	Aujourd'hui		
7.30	A guichet fermé		
8.00	D'iberville		
8.30	Hockey: "Montréal à Toronto"		
10.15	Les Cailloux		
10.45	Téléjournal		
11.05	Supplément régional		
11.15	Nouvelles du sport		
11.20	Médecine d'aujourd'hui		
11.50	Sauve qui peut		
CFTM 10			
7.15	Mire et musique		
7.30	Les p'tits bonshommes		
7.45	Métronome		
8.45	36-24-36		
9.00	Toast et café		
9.00	Voix de femmes		
10.35	Leçons de beauté		
10.45	L'école du bonheur		
11.00	Voix de femmes		
11.30	Éternel amour		
12.00	Première édition		
12.15	Cine-Roman: "Trois jours de brinque à Paris"		
12.30	Cine-midi: "Desir interdit" — Drame		
2.00	Médecine		
2.00	Cine-mercredi: "Scandale en première page" — Comédie		
3.30	A vous de jouer		
4.30	Le dernier des mohicans		
4.30	Le zoo du Capitaine Bonhomme		
5.30	Zorro		
6.00	Télé-métronome		
6.40	Sports-images		
6.50	Télé-Métronome		
7.00	Dernière heure		
7.15	Télé-Métronome		
7.30	Le fugitif		
8.30	Réal Giguère illimité		
9.30	La grande vallée		
CFCE 10			
9.00	Sound of 12		
9.15	Sign on News		
9.30	University on the air		
10.00	Romper Room		
10.30	Magic Tom		
11.00	Mike Douglas Show		
12.30	Little People		
1.00	Photo Finish		
1.30	Mr. and Mrs.		
2.00	In Town		
2.30	People in Conflict		
3.00	Magistrate Court		
3.30	If's Your Move		
4.00	The Buddies		
4.30	Family Theatre: "The Oregon Trail" Western		
6.00	The Pierre Berton Show		
6.30	Pulse		
7.00	The Flintstones		
7.30	The Invaders		
8.30	Hockey: Montréal à Toronto		
10.30	Sports Hot Seat		
11.00	The National News		
11.18	Pulse		
11.43	Pajama Playhouse: "An Unsuspecting Boy" Drame		
1.00	Sign on News		

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabrique par
Lactan

Voyage d'étude de la
Commission Castonguay

La Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay) entreprendra le 7 janvier pro-

chain un voyage d'étude dans trois pays d'Europe, soit la France, la Tchécoslovaquie et la Suède.

Subvention
à l'hôpital
neurologique

OTTAWA — Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allan J. MacEachen, annonce l'octroi d'une subvention à la construction hospitalière, au montant de \$96,613, à l'hôpital neurologique de Montréal.

Cette somme aidera à défrayer une partie du coût des travaux de construction et de rénovation. Le projet comprend le réaménagement complet du sous-sol de l'hôpital et de l'Institut neurologique de Montréal. Ceci permettra d'agrandir et améliorer les installations des laboratoires d'électroencéphalographie et de neuro-psychologie, de l'atelier de neuro-électronique et d'autres services auxiliaires.

Heures des
magasins de
l'alimentation

Le Comité paritaire de l'alimentation pour la région de Montréal rappelle qu'en vertu du décret régissant ce secteur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins d'alimentation s'établissent cette semaine comme suit:

Aujourd'hui, demain et vendredi, les magasins seront ouverts de 9h du matin à 9h du soir. Le samedi 30 janvier, ils seront de 9h du matin à 5h du soir. Tous les magasins seront fermés le lundi 31 janvier. Le mardi 2 janvier, ils seront ouverts de 1h à 6h de l'après-midi.

Décès du cardinal
Alfredo Pacini

ROME (AFP) — Le cardinal Alfredo Pacini, ancien nonce à Berne, est décédé samedi à Rome des suites d'une affection rénale. Il était âgé de 79 ans.

Ordonné prêtre, en 1913, il participe à la première guerre mondiale comme aumônier militaire à bord d'un train hospitalier. Secrétaire du nonce à Belgrade, il est nommé, en 1935, à la nonciature de Varsovie, et lors de l'invasion nazie, suit le gouvernement polonais en exil à Vichy.

Après la guerre, il représente le St-Siege à Haïti, à Saint-Domingue, en Uruguay, il est nommé nonce, à Berne, en 1960, et y reste jusqu'en juin dernier, date à laquelle Paul VI le fit cardinal.

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

ADRIEN BERTHIAUME
B.A., A.A.P.Q., C.U.Q.
ARCHITECTE/URBANISTE
1224 ouest, rue
Ste-Catherine, suite 805
Montréal — Tel: 861-5350

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2835 Chemin Gomin
Québec 10 - 653-9359

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est. rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528

Bonne et Heureuse Année
PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR ADULTES

• ACCELEZ VOS PROMOTIONS
• AUGMENTEZ VOTRE REVENU
• EXPOSEZ VOS IDÉES

GRACE AU COURS
DALE CARNEGIE
EN FRANÇAIS

MEILLEURS VOEUX

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

AVEZ-VOUS PENSÉ D'OFFRIR LE COURS DALE CARNEGIE EN CADEAU



Le Dr Christian Barnard apparaît ci-dessus avec le Dr Michael DeBakey, de Houston, Texas, et le Dr Adrian Kantrowitz, de Brooklyn, New York.

Le Dr Barnard aurait pu faire
rebattre le cœur de Denise
Darvall au lieu de le greffer

NEW YORK (AFP) — Le professeur Christian Barnard a déclaré dimanche, à la télévision américaine, qu'il aurait pu sans difficulté faire rebattre le cœur de Denise Darvall au lieu de le greffer immédiatement sur son célèbre patient Louis Washkansky. Il a toutefois ajouté que cela n'aurait servi à rien car la jeune fille était perdue, son cerveau ayant été irréparablement endommagé dans l'accident de la circulation qui lui coûta la vie.

Il a ajouté que dans des cas pareils il ne fallait pas hésiter. Il aurait peut-être réussi à prolonger une agonie inutile mais Washkansky eut sa chance quand il prit la décision d'opérer sur-le-champ.

Le célèbre chirurgien sud-africain répondait à des questions posées par deux auteurs sommités médicales américaines, MM. Michael de Bakey, grand spécialiste des cœurs artificiels, et Adrian Kantrowitz qui tenta mais sans succès une greffe semblable sur un nouveau-né quelques jours après l'opération du Cap.

Deux reporters de la chaîne de télévision CBS interviewaient en même temps le premier homme à avoir réussi la greffe du cœur sur un patient qui vécut 17 jours pour mourir ensuite d'une pneumonie. Le programme Face The Nation — adressez-vous à la nation — qui ne dure qu'une demi-heure habituellement avait été exceptionnellement prolongé de 30 minutes.

Le cœur greffé
est soumis à
des examens

JOHANNESBURG (AFP) — Le greffon provenant du cœur de Mlle Denise Darvall qui avait été fixé sur le cœur de M. Louis Washkansky par les chirurgiens du Cap a été prélevé après sa mort et est actuellement l'objet d'examen approfondis, a déclaré au journal "Dagbreek en Sondagnus" de Johannesburg, le professeur James Thomson, qui a effectué l'autopsie. Les chirurgiens de l'hôpital "Groote Schuur", a précisé le professeur, envisagent même de faire parvenir pour examen des fragments du greffon à des histologues de réputation mondiale.

Le professeur Thomson a précisé que l'objet de ces études est de rechercher la trace éventuelle d'un commencement de rejet du greffon dans une modification de ses tissus. Il a ajouté que ses collègues et lui souhaitent pouvoir comparer leurs conclusions avec celles des spécialistes étrangers.

Le "Dagbreek en Sondagnus" publie d'autre part une déclaration du professeur Barnard dans laquelle le chirurgien affirme que sa femme et lui ont décidé de faire don de leur cœur pour une greffe s'ils venaient à disparaître. Le professeur Barnard indique enfin qu'il est indispensable de parvenir à savoir pendant combien de temps le cœur d'une personne morte reste utilisable pour une greffe.

Le ministre Loubier en deuil de son père

Le ministre du tourisme de la chasse et de la pêche perdait subitement son père le jour de Noël. Monsieur Rémi Loubier, âgé de 77 ans, est décédé à Black Lake. Il était né à Beauceville en 1890, était membre des Chevaliers de Colomb et demeurait très actif dans le monde des affaires, assumant la présidence de Loubier Métal Ltée, dont le siège social était à Beaumont dans le comté de Bellechasse.

Outre son épouse, Marie Côté, monsieur Loubier laisse dans le deuil six enfants et quinze petits-enfants. Ses filles Madeleine, (Mme Jules Larochelle de Québec), Patricia

Moment de la mort

A la question de savoir à quel moment un patient est légalement mort pour qu'on puisse lui retirer son cœur afin de le greffer sur le bénéficiaire, le Dr Barnard a répondu sans hésitation. Il a déclaré qu'on ne mourait pas d'un seul coup. Des impulsions électriques se dégagent de certains organes pendant sept jours dans certains cas. Pour lui, le fait que le cerveau ait cessé de donner l'ordre aux poumons de respirer, au cœur de battre, aux pupilles de réagir à la lumière et aux réflexes de se manifester, signifie qu'un patient est mort.

Il n'y a, selon lui, rien d'immoral de tenter, à ce moment, de sauver un autre mourant grâce à un organe toujours capable de fonctionner.

Le professeur Barnard a déclaré que les doses massives de drogues administrées à Louis Washkansky pour empêcher le rejet de son nouveau cœur par son organisme ont probablement contribué à son décès. Il a indiqué que lors de la prochaine greffe qu'il compte effectuer dès que possible, ces doses seront considérablement réduites. Il a appris, dit-il, que le cœur, qui n'est en somme qu'un muscle puissant, a moins de chances d'être rejeté qu'un rein ou qu'un foie, organes beaucoup plus complexes et difficiles à contrôler.

Opération sur des chiens

Le Dr Kantrowitz s'est montré d'accord avec le professeur Barnard et a confirmé que de nombreuses opérations faites sur les chiens dans sa clinique de Brooklyn avaient prouvé qu'ils pouvaient vivre plus d'un an sans recours à de fortes doses de drogues pour empêcher le rejet.

Le Dr de Bakey a déclaré que l'opération effectuée sur M. Washkansky représentait un énorme pas en avant dans la lutte contre les maladies du cœur. Citant ensuite des statistiques, il a dit que près d'un demi-million d'Américains mouraient tous les ans d'attaques cardiaques et que de trouver un nombre de donneurs équivalait pour effectuer toutes les greffes possibles en temps voulu restait pour l'instant un problème quasi insoluble. Pour lui, les recherches dans le domaine du cœur artificiel doivent se poursuivre afin de pouvoir disposer d'un choix de techniques aux moments critiques.

A cela le Dr Kantrowitz a répondu que les réserves. Le cœur artificiel remplit une fonction évidente mais, dans les cas d'enfants en bas âge, l'inconvénient principal réside dans le fait que le cœur artificiel, une fois implanté, ne peut grandir en même temps que le patient.

Le Dr Barnard, déçu mais non découragé, a indiqué que pour sa part, il poursuivrait ses efforts dans le domaine de la greffe humaine tout en s'aidant de tous les moyens artificiels à sa disposition.

Pourquoi pas, simplement,
un ministère des loisirs?

La Confédération des loisirs du Québec formule de sérieuses réserves à l'encontre du projet de création d'un ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports. La C.L.Q. se dit favorable au principe, puisqu'elle a toujours réclamé un organisme coordonnateur dans le domaine des loisirs et des sports, mais estime que le seul nom de "loisirs" suffirait à désigner le ministère.

Dans son dernier bulletin, la C.L.Q. écrit notamment, sous la signature de Jean Hubert: "Ceux qui s'occupent de loisirs depuis de nombreuses années, ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour établir dans la province une organisation rationnelle et efficace de coordination des loisirs, avec le minimum d'aide des gouvernements, n'ont pas limité leur conception des loisirs à celle d'occuper les jeunes pour les soustraire à la délinquance. Or, c'est ce qui semble préoccuper les promoteurs de l'idée d'un ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports. C'est un concept dépassé" écrit M. Hubert qui ajoute qu'il faut avoir "des vues beaucoup plus larges, car les loisirs ont

une portée beaucoup plus vaste que la prévention de la délinquance juvénile par l'organisation d'activités sportives et autres".

Selon le bulletin de la C.L.Q., un ministère des loisirs ou du loisir devra se préoccuper de toute la population, jeunes, adultes, personnes âgées et de toutes les formes de loisirs: plein air, sports, loisirs intellectuels, loisirs artistiques, etc.

La C.L.Q. reproche encore aux promoteurs du projet de copier les structures d'un tel ministère en France plutôt que de chercher à créer une institution originale.

Curieusement, le bulletin de la C.L.Q. ne s'arrête pas à considérer que le nom de ce futur ministère recouvre trois réalités: jeunesse, loisirs et sports, tout comme le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche recouvre trois réalités.

Comme le font observer les partisans du projet de ministère, il n'est pas besoin d'être touriste pour aller à la pêche. De même, songeant au nouveau ministère, il ne sera pas nécessaire d'être "jeune" pour profiter des avantages qu'offrent les services de loisirs.

VINS D'ANJOU

"BRISAC"

Blanc Rosé
\$1.85 \$1.85
la bouteille la bouteille

Secs et tranquilles, accompagnent très bien les viandes blanches, les tourtières, les hors-d'œuvre, etc., etc.

Importés de France

LANGUES VIVANTES
Hiver 1968

Allemand: Cours élémentaire, Cours intermédiaire et cours avancé.

Espagnol: Cours élémentaire, Cours intermédiaire et Cours avancé.

Italien: Cours élémentaire, Cours intermédiaire et Cours avancé.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél.: 343-6992

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES DROITS DE
SURFACE DANS LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

INVITATION À SOUMETTRE DES MÉMOIRES

La Commission d'étude sur les droits de surface dans le Nord-Ouest québécois, constituée par le gouvernement du Québec le 7 décembre 1967, a été chargée:

- d'étudier la validité des titres consentis sur la surface par les concessionnaires miniers du Nord-Ouest québécois;
- d'étudier les moyens susceptibles de corriger, s'il y a lieu, les irrégularités dans les titres;
- de proposer les solutions susceptibles de satisfaire tous les intéressés, au moyen d'une législation ou autrement.

La Commission invite donc les personnes, compagnies minières, organismes et corps publics désireux de lui soumettre des opinions, études ou suggestions relatives aux questions qu'elle doit étudier à le faire le plus tôt possible et au plus tard le 15 mars 1968. Ces opinions, études ou suggestions doivent être transmises, sous forme de mémoire, et en dix (10) exemplaires, au secrétaire, Commission d'étude sur les droits de surface dans le Nord-Ouest québécois, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les mémoires pourront porter notamment sur la facilité ou la difficulté d'obtenir des titres des concessionnaires miniers, la nature de tels titres, leurs avantages et leurs inconvénients, les motifs justifiant un concessionnaire minier à ne pas aliéner ses droits de surface, les conséquences de l'existence de droits de surface appartenant à des concessionnaires miniers à l'intérieur des limites d'une municipalité, les textes pertinents de la Loi des mines ainsi que les modifications qu'il serait souhaitable d'y apporter, le tout dans la mesure où ces questions peuvent relever du mandat de la Commission.

La Commission tiendra, relativement à la teneur des mémoires soumis, des audiences publiques dans le Nord-Ouest québécois aux dates et lieux qui seront annoncés plus tard.

Le secrétaire,
Jean-Paul Lacasse

Augmentation de la capacité de la raffinerie de B.A. Oil Co. Ltd. à Port Moody

potins financiers

La séance était très calme hier sur la Bourse de Paris, car l'on ne semble guère attendre des événements importants d'ici la fin de l'année. Les transactions sur l'or furent, hier, à moitié moins considérables que durant la séance précédente. Les fluctuations étaient plutôt de nature fractionnaires, hier, sur les Bourses de Montréal et de Toronto, en dépit de 1-2 jours de congé.

L'indice des industriels de DJ, qui avait accusé une hausse de 6,76 points à 887,37 durant le cours de la semaine dernière, clôturait, à la fin de la première séance de cette semaine, 0,75 points plus haut à 888,12. C'était, donc, hier, sur la Bourse de Londres à l'occasion du "Boxing Day".

Overland Express Ltd a déclaré, hier, 1-2 cents par action ordinaire et 15 cents par action privilégiée.

Comme l'évolution du commerce extérieur des E-U est restée très décevante le mois dernier, rien d'étonnant que Wall Street soit hésitant présentement.

Comme toutes les banques canadiennes étaient fermées hier, il n'y a donc pas de tableau donnant les cours du change étranger.

La délégation russe venue ces jours derniers en Alberta aurait conclu un contrat d'achat de \$20,000,000 avec Manning Corp. apprend-on.

C'est, demain matin, que nous publierons en entier la revue de l'économie du Canada en 1967 et les perspectives de 1968 par l'hon. Robert H. Winters, Ministre du Commerce à Ottawa.

C'est, aussi demain matin, que nous ferons ressortir dans notre revue économique les principaux points du message annuel du président du P.R.

Maints opérateurs professionnels à la bourse ne prennent pas position actuellement, parce qu'ils

n'ont pas encore analysé toutes les prévisions sur la conjoncture économique en Amérique du Nord en 1968.

La ville de Trois-Pistoles et celle de Warwick emprunteront sous peu.

Romfield Building Corp. affichait le 4 décembre un actif de \$197,000,000.

M. W.R. Hartman a été élu vice-président d'International Tel. & Tel. Corp. tandis que M.M. F.J. Dunne et Felix G. Rohatyn ont été membres du conseil d'administration de la même compagnie.

Les actions privilégiées 5-3-4 d'Hysky Oil Canada Ltd peuvent être converties en actions ordinaires d'ici la fermeture des affaires sur la Bourse de Montréal le 19 janvier 1968.

La Bourse de Montréal a été notifiée, que ces actions privilégiées, 5-3-4, cumulatives, rachetables, convertibles seront rachetées le 24 janvier 1968.

Des souscriptions seront reçues le jeudi 28 décembre 1967 pour \$150,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 29 décembre 1967, dont \$120,000,000 en bons à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours. \$150,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 29 décembre 1967.

Indices de Dow Jones

	Rails	Ind.	Util.	Fragn.	Low	Yd.
Hier		65.0	86.7	78.4	89.47	78.7
La veille		64.6	86.4	78.3	89.7	78.7
Sem. der.		64.9	86.2	78.5	89.8	78.7
Mois der.		66.5	87.1	78.7	90.9	79.7
Année der.		70.8	91.4	81.8	90.6	85.3
1967 haut		73.0	95.6	84.5	92.5	89.7
1967 bas		64.6	86.1	78.0	89.6	78.0
1966 haut		79.5	101.4	86.1	93.1	90.0
1966 bas		70.1	88.9	79.2	90.4	83.3

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



BOSTON - Jim Lonborg est à l'hôpital aujourd'hui à la suite d'un accident de ski.

Lonborg, vainqueur de 22 parties avec les Red Sox de Boston, champions de la LA, s'est blessé au genou gauche hier alors qu'il s'adonnait à son sport d'hiver favori à Lake Tahoe, Nev.

Il a immédiatement été conduit à l'hôpital de Cambridge, en banlieue de Boston, où il doit être opéré aujourd'hui.

Rinaldi est remplacé

ROSSLAND (C.B.) — Currie Chapman, un skieur âgé de 22 ans, de Chelsea, au Québec, remplacera Jerry Rinaldi comme membre de l'équipe canadienne qui participera aux Jeux olympiques d'hiver.

L'instructeur de l'équipe canadienne a déclaré que Chapman avait réalisé de meilleurs temps que Rinaldi au cours d'une sélection pré-olympique de deux semaines. Rinaldi était membre de l'équipe nationale de ski depuis environ cinq ans.



VANCOUVER - L'équipe nationale du Canada a vaincu de justesse 5-4 les Selects de Moscou dans un match hors concours disputé samedi.

Le compte était de 3-3 au début du troisième engagement, mais les Canadiens ont obtenu des buts de Steve Monteith et Fran Huck, puis ont limité à un seul but l'équipe no 2 de la Russie.

Monteith a enregistré deux filets et Brian Harper et Ted Hargreaves ont complété le pointage de l'équipe canadienne.

Alexandre Striganov déjoue ici Wayne Stephenson pour le premier but des Russes.

Il s'agissait de la troisième rencontre entre ces deux clubs, les Canadiens ayant remporté deux victoires. Ils ont fait un match nul.

Les Packers et les Cowboys en finale de la LN

Les Packers de Green Bay ont écrasé les Rams de Los Angeles 28-7 samedi, et les Cowboys de Dallas ont servi une râlée de 52-14 aux Browns de Cleveland dimanche, remportant ainsi le championnat de leur conférence respective de la Ligue Nationale de football.

La défense des Packers a tout fait de mater l'attaque des fameux "Fearsome Foursome" des Rams et, avec l'aide de Bart Starr et de Travis Williams, ont humilié le Los Angeles pour remporter le championnat de la Conférence de l'Ouest.

Le bolide Bob Hayes a utilisé sa grande vitesse pour conduire les Cowboys à leur victoire écrasante aux dépens des Browns, et ainsi accéder au championnat de la Conférence de l'Est.

Dallas rencontrera Green Bay, dimanche prochain, dans le match qui déterminera le champion de la LNF. Ces deux mêmes équipes ont disputé le titre l'an dernier.

Conduits par les bloqueurs Henry Jordan et Willie Davis, ainsi que du seigneur du centre de la ligne Ray Nitschke, les Packers ont constamment et avec brutalité arrêté les montées des Rams.

Roman Gabriel, qui avait été le facteur important dans la marche des Rams vers le championnat en complétant 18 de ses 22 passes contre les Colts de Baltimore dimanche dernier, s'est vu à maintes reprises frustré dans son jeu par une défense quasi impenétrable.

Statistiques

Starr a complété 17 de ses 23 passes pour des gains de 222 verges. Les Rams l'ont pris derrière la ligne de mêlée une seule fois pour une perte de 11 verges.

Gabriel a complété 11 passes en 31 tentatives et a été pris en défaut à cinq reprises pour des pertes de 44 verges.

A Dallas, Hayes a réussi une passe-course de 86 verges pour un touché, a également effectué deux retours de bottes pour 64 et 68 qui ont résulté en deux touchés, et a accepté une passe de 36 verges, ce qui a permis à son club de compter un autre touché.

Don Meredith, jouant en dépit d'une fracture au nez, a complété 10 passes en 12 tentatives pour 212 verges et deux touchés.

La défense des Packers

Dans le match de samedi, Starr a obtenu une protection pratiquement impeccable de la part de sa ligne d'attaque pour se moquer du fier alignement défensif des Rams, alors que la recrue Williams a compté deux touchés.

Mais c'est la défense des Packers qui a eu le dernier mot, et c'est grâce à elle que ce club est dans la finale.

Dans le bas de Noël de Blake: amende de \$200.

Langage abusif

Le président de la Ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, a imposé samedi une amende supplémentaire de \$200 au pilote Toe Blake, des Canadiens de Montréal, pour la façon dont ce dernier s'est comporté au cours d'un match disputé le 13 décembre à Boston.

Blake a été mis à l'amende une autre fois parce qu'il a continué à donner des instructions à son club à quelques rangées du banc des siens, et ce, après avoir été expulsé de la joute avant le début de la seconde période.

Blake s'était attiré une amende automatique de \$50 au début du premier engagement, lorsqu'il s'est présenté sur la glace. Il protestait alors un but marqué par les Bostoniens au moment où ces derniers avaient l'avantage numérique, avantage qui, selon Blake, était injustifié.

Dans un communiqué émis samedi, Campbell a déclaré qu'effectivement les Bruins avaient trop de joueurs sur la glace au moment où le but a été compté, mais que ce ne sont pas "les faits qui font l'objet du différend". Blake a, par la suite, agi d'une façon "repréhensible".

Les Canadiens ont remporté le match 6-2.

Campbell a poursuivi en disant que les joueurs de Blake l'avaient retenu au cours de la première période et qu'il était retourné à son banc, bien qu'il ait protesté encore une fois avant que l'arbitre Bill Friday ne fasse la mise au jeu, les deux clubs jouant à court d'un homme.

A la fin de la période, Blake a accosté les arbitres dans le corridor conduisant à leur vestiaire pour "les abuser vigoureusement d'un langage grossier". C'est pour cette raison que Friday l'a expulsé de la joute.

A la reprise du jeu à la seconde période, a dit Campbell, Blake s'est posté à quelques rangées du banc des Canadiens et, de son siège parmi les spectateurs, a fait parvenir, via l'entraîneur du club, des instructions à son remplaçant, Jean Béliveau.

Le président de la LNH a précisé qu'une telle conduite n'est pas permise en vertu des règlements du jeu. Ces règlements veulent que, lorsqu'un pilote ou gérant est chassé du match par un arbitre, il ne doit pas s'asseoir près du banc des siens, ni tenter de diriger le jeu de son club.

La cause de Clay portée en appel

NOUVELLE-ORLÉANS — Les avocats de Cassius Clay ont fait appel contre la décision du tribunal de Houston, Texas, qui avait condamné le boxeur américain à cinq ans de prison et à une amende de \$10,000 au mois de juin parce qu'il avait refusé d'être incorporé dans les rangs de l'Armée américaine.

L'appel a été déposé auprès de la cinquième Cour d'appel des États-Unis, à la Nouvelle-Orléans, par un groupe d'avocats dirigé par Me Charles Morgan, qui représente l'Union américaine des libertés civiles. C'est la première fois que cette organisation s'occupe de l'affaire.

Les avocats du boxeur basent leur appel sur le fait que les Noirs ont été systématiquement écartés de la commission militaire qui s'occupe de l'affaire. Cassius Clay, qui se fait appeler Muhammad Ali, avait demandé à être exempté de ses obligations militaires après avoir embrassé la religion musulmane et être devenu prêtre de la secte des

"musulmans noirs". Il avait en outre été déchu de son titre de champion du monde des poids lourds.



LAKE ASHTON ESTATES LTD

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LAKE ASHTON ESTATES LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son Siège Social dans la Cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Procureur-Général de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 20 décembre 1967.

David Lipper

Secrétaire



MILWAUKEE - La nouvelle sensation de la ligue Nationale de football Travis Williams que l'on peut simplement désigner comme le belier mécanique des Packers de Green Bay donne ici une exhibition de sa puissance à l'attaque alors qu'il s'apprête à enfoncer la défensive des Rams de Los Angeles. Williams a compté deux touchés au cours de cette joute gagnée 28-7 par les siens.



MILWAUKEE - La recrue de l'année dans le football de la ligue Nationale, Travis Williams est porté en triomphe à l'issue de la victoire de 28-7 des Packers de Green Bay sur les Rams de Los Angeles. C'est l'homme que les Cowboys de Dallas devront surveiller de près lors de la partie de championnat entre ces deux équipes dimanche prochain.

(Téléphoto PA)

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AVIS

Avis est par les présentes donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
ALIBRANDO, Salvatore et Domenico Merula	1200, Provost, Lachine	S.A.M. - Bar
BAKOPANOS, Mme Vasiliki "Northview Restaurant Ltd"	2700, de Salaberry, Montréal	S.A.M.
BERKOVITS, Mme Goldie "Wavell Groceries Inc"	8182, Chemin Wavell, Epicerie Côte St-Luc	
BRUNEAU, Mme Naella Quintin	3477, Gascon, Montréal	Epicerie
CARTER, Mme Yvette	750, Gifford, Montréal	Taverne
DASH, Mme Isidore	1300, St-Antoine, Montréal	Epicerie
GIANNAKIS, Angelos "Restaurant Au Poillon Inc"	5353, Berri, Montréal	Restaurant
HABIB, Alex et Allain, et Philip Habib	3100, Masson, Montréal	S.A.M.
HERING, Zoltan (Walter) et Sandor Rinko	1235, Guy, Montréal	Auberge-Restaurant
KOUTSOURIS, Nick	4774, Papineau, Montréal	S.A.M. - Bar
LANGLOIS, Jean-Guy	365, Chemin Bord-du-Lac, Dorval	Epicerie
LANNI, Donato	1930 est, Jean-Talon, Montréal	Epicerie
LESLIE, Steven S.	2575 est, Henri-Bourassa, Montréal	Epicerie
MARAGOS,	3732 est, Jean-Talon, St-Michel	Taverne
MASSE, Hector	2656 est, Rachel, Montréal	Restaurant
MOZURAITIS, Joseph	1192, Barré, St-Laurent	Epicerie
PERREAU, André	1511 est, Fleury, Montréal	Epicerie
PLISS, Michael	273, Milton, Montréal	Epicerie
SPATARIU, Martin "Vienna Meat Market & Delicatessen Ltd"	759 ouest, Jean-Talon, Montréal	Epicerie
XENOS, Thomas et Alexandros Kiritis et Ioannis Kiritis	2120 est, Sherbrooke, Restaurant Montréal	
XENOS, Spiros	3482 est, Ontario, Montréal	S.A.M. - Bar
DI GRAVINA, Piero "Centre Grand National Inc"	1174, Boul. St-Laurent, Montréal	Cabaret
GEROLD, Adam "German Association of Montreal (Donau-Deukania)"	20 est, Crémazie, Montréal	Club
KIRSCH, Mme Aileen "Brown Derby Caterers Inc"	4863, Van Horne, Montréal	S.A.M.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus par poste recommandée à:

RÉGIE des ALCOOLS du QUÉBEC

Bureau du greffier
Case postale 1058, Place d'Armes
Montréal, P.Q.

AVIS
AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que St. Lawrence Plating Limited dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 26ème jour du mois de décembre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 13ème jour du mois de décembre 1967 sous le numéro 2032050.

Daté à Montréal, P.Q., ce 14ème jour du mois de décembre 1967.

La Banque Provinciale du Canada

Demanderesse

- vs -

M. HAROLD DAVIS, autrefois domicilié et résidant au 8 avenue Mathieu, en la ville de St-Basile-le-Grand, province de Québec, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

AVIS est donné à M. HAROLD DAVIS, défendeur, selon un jugement de la Cour Supérieure de Montréal dans le dossier 13,775 Ex Partie en date du 18 décembre 1967, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Prototaire. Ledit Avis de 60 jours concerne un emplacement situé en la Ville de St-Basile-le-Grand, connu et désigné comme étant le lot original 464-37 aux Plan et Livre de Renvois Officiels de la Paroisse de St-Basile, division d'Enregistrement de Chambly. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 8 Mathieu Avenue.

Selon cet Avis si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la date de la première publication, au défaut décrit dans ledit Avis la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 18 décembre 1967.

Me Rosaire PIOTTE

2350 Manella Road, Ville Mont-Royal.

Procureur de la Demanderesse.

Canada

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 742 180

HORST HERBSTREIT, Marchand de la Cité de Toronto, Province d'Ontario,

Demandeur

- vs -

ANTON BEBEK, de St-Léonard, District de Montréal, et ZDRAVKO ZAHARIEV, de St-Léonard, District de Montréal,

Défendeurs

- et -

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE,

un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, et ayant une succursale à l'Expo 67, dans les Cité et District de Montréal,

Tiers-partie

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, Anton Bebek et Zdravko Zahariev, pour qui des copies du Bref et de la Déclaration ont été laissées au Greffe de cette Cour, sont appelés de comparaître d'ici un délai de 30 jours.

Montréal, 20 décembre 1967

H.W. BRODEUR

D.P.C.S.

JACK B. BOBROVE

Procureur du Demandeur

Canada

Province de Québec

District de Montréal

CITÉ DE WESTMOUNT

ELECTIONS MUNICIPALES

Je donne avis aux Electeurs de la Cité de Westmount que la nomination des candidats pour le poste d'Echevins et de Curateur de la bibliothèque pour la dite Cité de Westmount aura lieu à la Salle du Conseil, hôtel de Ville, rue Sherbrooke, dans la Cité de Westmount, ce huitième jour du mois de janvier de l'année 1968, à partir de midi jusqu'à deux heures de l'après-midi, et ce, dans le cas où un vote devient nécessaire et sera tenu selon la loi, lequel vote aura lieu le quinzième jour du mois de janvier de l'année 1968 à partir de huit heures du matin jusqu'à huit heures de l'après-midi, aux bureaux de scrutin établis aux places convenues dans la Cité, lequel avis sera donné plus tard, et que j'ai nommé M. John M. McIver, Assistant-greffier de la dite Cité, comme mon commis d'Election.

Donné sous mon seing à Westmount, ce vingt-septième jour du mois de décembre de l'année 1967.

R. B. SEAMAN

Directeur du Scrutin

Canada

Province de Québec

District de Montréal

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AFFAIRES

Astrologue scientifique, conseiller, J. Thuillier, 10, 392 boul. St-Michel, 381-4386. 11-1-68

A LOUER

1500 pi. carrés d'espace chauffé avec partie du bureau valable, entrée privée, large porte pour entrée de camions. Situé à Montréal-Est. Tél. 645-8819. J.N.O.

A VENDRE

Occasion: bibliothèques en chêne vitrées à sections, 2 de 4 sections, 3 de 5 sections. Librairie Ménard, 861-5621. 28-12-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Veste de sport en corduroy \$6. Manteaux d'hiver \$20. complets en terylene et lortel \$25; imperméables doublés pour l'hiver \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rejuster vos vêtements, habits ou paletots, transformez en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR - SPECIALITE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tel. 388-2532 J.N.O.

FORUM

Jeu, 28 déc. à 8.00 P.M.

HOCKEY - LIGUE NATIONALE

MINNESOTA - CANADIENS

PRIX: Sièges à \$2.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$2.00 et \$1.75 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.50 en vente jeudi soir à compter de 7 heures aux guichets du boul. Maisonneuve.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHIE INC

EST DÉMÉNAGÉ A 7035 AVE DU PARC

MONTRÉAL 15 270-1141

1917 1967

VOUS Y TROUVÉREZ TOUT POUR LE BUREAU STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 ave. Rosemont

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

L'Australie mène 2-0

Emerson retrouve sa magie d'antan

BRISBANE — A l'issue de la première journée du Challenge Round de la Coupe Davis disputée au stade Milton de Brisbane devant 6,500 spectateurs l'Australie mène par deux victoires à zéro aux dépens de l'Espagne grâce à de nets succès d'Emerson et de Newcombe face respectivement à Manuel Santana et Manuel Orantes, et paraît d'ores et déjà assurée de conserver une année encore le "Saladier d'argent" trophée de la Coupe Davis.

La grande surprise, mais aussi la grande déception de cette première journée a été la nette défaite de Manuel Santana qui s'est incliné devant le numéro un australien Roy Emerson 6-4, 6-1, 6-1. Ce dernier, toujours excellent en Coupe Davis, s'est sur son terrain fétiche de Brisbane, littéralement joué du numéro un espagnol, Emerson en grande forme, et à qui son adversaire ne posa jamais de problème n'eut besoin que de 72 minutes pour apporter à l'Australie le premier point que tout le monde s'accordait à reconnaître comme le "point décisif" de ce 55ème Challenge Round.

C'est la seconde fois depuis 1960 — année où l'Australien Frank Sedgman battit l'Américain F.R. Schroeder 6-2, 6-2, 6-2 — qu'un match de Coupe Davis est

gagné si facilement et au cours duquel le vaincu n'a marqué qu'un minimum de 6 points.

Il a fallu deux minutes de moins, 70 exactement, à John Newcombe, champion de Wimbledon, pour s'imposer au jeune espoir espagnol Manuel Orantes 6-3, 6-3, 6-2, et donner à l'Australie le second point qui lui ouvre la voie d'une 23ème victoire dans ce Challenge Round que les Daviscupmen australiens disputent pour la 36ème fois.

Avant le début de l'épreuve on prévoyait généralement une victoire de 4-1 de l'Australie, mais après la première journée plus personne n'hésite à Brisbane à prédire une défaite espagnole par 5-0. Néanmoins Manuel Santana rééditera peut-être ce qu'il fit en 1965, où, battu par Stolle lors du premier simple il triompha de Roy Emerson dans le dernier s'adjugeant la première place du classement mondial. Cette année, toutefois il aura certainement les plus grandes difficultés à s'imposer à John Newcombe qui a été incontestablement le meilleur joueur de la saison, car Newcombe, comme Emerson, cherchera sans doute un succès sur l'Espagnol, succès qui lui permettrait de quitter brillamment le tennis amateur avant son début chez les professionnels.

Malgré quelques fautes de service qui ne firent qu'allonger un peu le match mais qui n'en laissèrent jamais espérer une autre issue, Roy Emerson ne mit que 31 minutes pour remporter le premier set après avoir été accroché jusqu'à 4-4.

Le match débuta sur le service de l'Australien qui dut lutter pour gagner le point. Mené 30-40, il dut égaliser à 40 partout et ensuite livrer une longue bataille "d'avantages" (1-0). Puis les deux joueurs remportèrent successivement leurs services non sans avoir à lutter à chaque fois à 40 partout. Au 5ème jeu, toujours sur le service d'Emerson, ce dernier fut encore en difficulté à 0-30. Il dut revenir à 30-30 et grâce à de mauvais retours de Santana, qui ne pouvait quitter sa ligne de fond de court, gagna encore son service (3-2). Alors que Santana ne progressait pas, Emerson, de son côté, jouait de mieux en mieux. Il réussit le break au 6ème jeu (4-2) et termina rapidement ce premier set (6-4).

Tout clair qu'il fut, ce premier set devait néanmoins être le plus disputé et le plus indécis de cette première journée.

Au deuxième set l'Australien ne commit plus les mêmes erreurs de service. Au contraire il

mena 1-0 sans histoire (40-15 et jeu) puis prit le service de son adversaire. Il réussit un jeu blanc (avec deux as) au 3ème. Dès lors la coupe était entendue et les chances de Santana avaient pratiquement disparu d'autant qu'Emerson, chez lui, devant son public, disputait sans doute la meilleure partie de sa carrière. Au quatrième jeu, Santana mena d'abord 40-0 avant d'être rejoint. Sur un puissant coup droit croisé en fond de court il réussit toutefois à s'adjuger le seul jeu du set. La fin fut plus qu'une simple formalité et en 15 minutes Emerson gagna son deuxième point.

Quand débuta le troisième set, Emerson jouait de mieux en mieux. Tout lui réussissait. Les volées au filet, les lobs et les smashes passaient et tombaient toujours où Santana n'était pas. Il termina rapidement le match, 6-4, 6-1, 6-1 qui avait duré 73 minutes.

Le jeune Manuel Orantes (18 ans) qui dispute sa première Coupe Davis, et l'Australien John Newcombe prirent ensuite possession du court.

Grâce à son service-canon il ne laissa aucune chance au jeune Espagnol et s'adjugea le set 6-3.

Au second set, Newcombe accéléra le rythme du match me-

na rapidement 4-2. Orantes semblait désorienté et baissant de cadence. Au jeu suivant Newcombe après avoir été mené 30-0 revint à 30 partout, enleva son service et prit celui de l'Espagnol, gagnant le set 6-3 après 24 minutes de jeu.

Dès le début du troisième set Newcombe, apparemment décidé à en finir rapidement, prit le service de son adversaire au deuxième jeu pour mener 3-0, grâce à des services toujours plus puissants, une volée décisive et des lobs parfaits. Orantes dut abandonner au 6ème jeu sur deux doubles fautes perdant ainsi le set 6-2 et le match.



BRISBANE — Manuel Santana tente désespérément de réussir un coup de revers au cours de son match contre Roy Emerson. Mais sur le terrain fétiche de ce dernier, à Brisbane, il dut s'incliner au compte de 6-4, 6-1 et 6-1.

(Téléphoto PA)

Santana joue comme un pied et Emerson comme un dieu!

BRISBANE — Dans les vestiaires, où régnait tristesse et optimisme chez les Espagnols et optimisme chez les Australiens, l'heure était aux superlatifs.

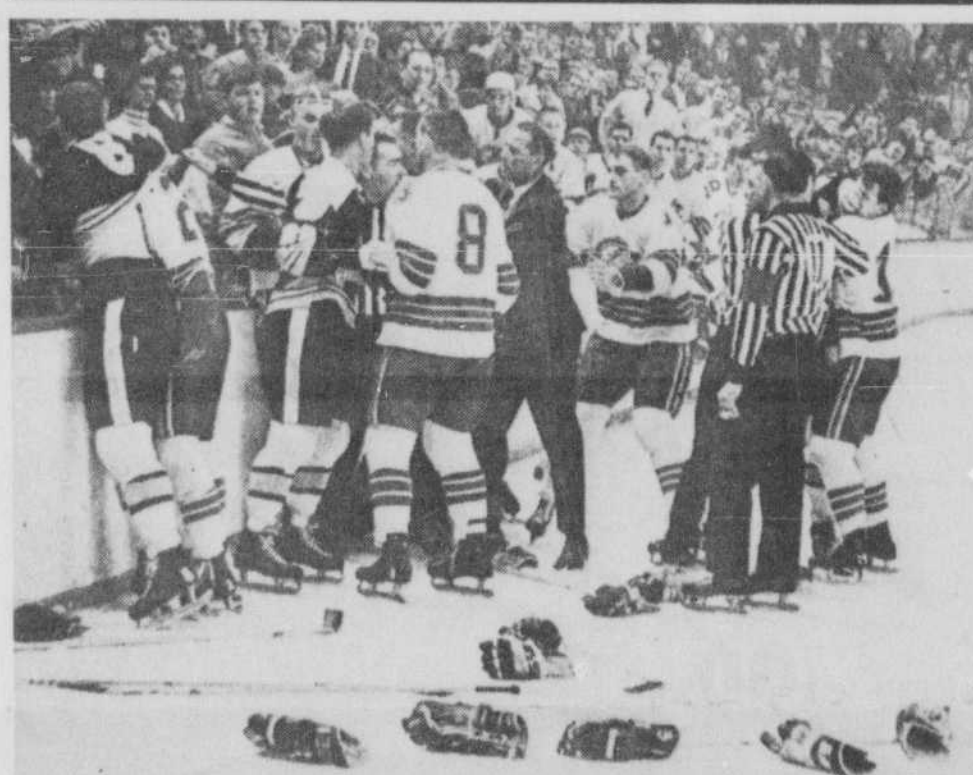
"C'est un des plus mauvais matches de Coupe Davis que j'ai jamais vu livrer par Santana", déclarait tristement Jaime Bartoli, le capitaine de l'équipe espagnole, alors qu'Harry Hopman, le patron des Australiens faisait le pendant en affirmant: "c'est un des meilleurs matches qu'Emerson ait jamais disputé".

Hopman, apparemment pleinement confiant quant au succès de ses joueurs prétendait même que depuis qu'il dirigeait l'équipe australienne de Coupe Davis, c'était la première journée de Challenge Round la plus aisée qu'il ait connue. Les statistiques sont

d'ailleurs là pour le confirmer puisque en deux matches les Australiens ont gagné 36 jeux, n'en concédant que 14.

Toutefois Hopman ne suit pas les pronostics de la plupart des Australiens qui voient leur équipe Fanion triompher par 5-0. Il se méfie toujours de Santana et n'exclut pas l'éventualité d'un sursaut du numéro un espagnol. C'est d'ailleurs sur cela que comptait Bartoli pour sauver une situation qu'il juge "très difficile mais pas sans espoir".

Pour le moment ses principaux soucis vont au double dont il ne connaît pas encore la composition. Luis Arilla souffre encore d'une blessure à la jambe et sa participation face à Newcombe et Roche est incertaine. Une visite chez un médecin et un ultime essai, ce matin, en décideront.



BOSTON — Le bouillant pilote des Seals d'Oakland, Bert Olmstead, a vu rouge lors de la partie contre les Bruins de Boston lundi soir, lorsqu'un spectateur est sauté sur la glace pour faire un mauvais parti à son gardien de buts Gary Smith. Olmstead n'a pas hésité une seconde à se porter à la défense de son joueur, peu importe les conséquences. Peut-être aurait-il dû demander conseil à Toe Blake, du Canadien, qui sait à quoi s'en tenir sur les résultats de telles incartades.

(Téléphoto PA)

Les Bruins serrent les dents et les poings

BOSTON — Pour la quatrième fois de la saison le Garden de Boston a été témoin d'une bagarre générale entre les joueurs des Seals d'Oakland et des Bruins qui a vidé les bancs des joueurs.

Au début du mois de novembre c'est au cours d'une joute entre les Maple Leafs de Toronto et les Bruins que les mêmes scènes s'étaient déjà produites. Le même scénario s'est renouvelé à

deux reprises entre les Bruins et les Canadiens de Montréal, la dernière bagarre entre ces deux équipes remonte au trois décembre.

Ces événements ne sont pas sans rappeler la période de 1928 à 1941 alors que les Bruins ont remporté dix championnats et trois Coupes Stanley, tout en possédant une des plus rudes équipes de la ligue nationale.

Les Hawks, en tête, sont talonnés par les Bruins

Les Black Hawks de Chicago, vainqueurs des Canadiens de Montréal 3-1, et les Bruins de Boston, vainqueurs des Seals d'Oakland 6-3, ont poursuivi leur lutte pour la première place de la division est de la ligue nationale lundi soir.

Les Hawks, qui ont disputé trois parties de plus que les Bruins sont en tête avec 42 points, soit deux de plus que les Bruins. Les Maple Leafs de Toronto, qui ont battu Detroit 3-1 pour la deuxième fois de suite occupent le troisième rang avec 37 points. Les Rangers de New York, vainqueurs des Flyers de Phil-

adelphie sont en quatrième place avec 33 points devant Detroit, 32 et les Canadiens de Montréal 31.

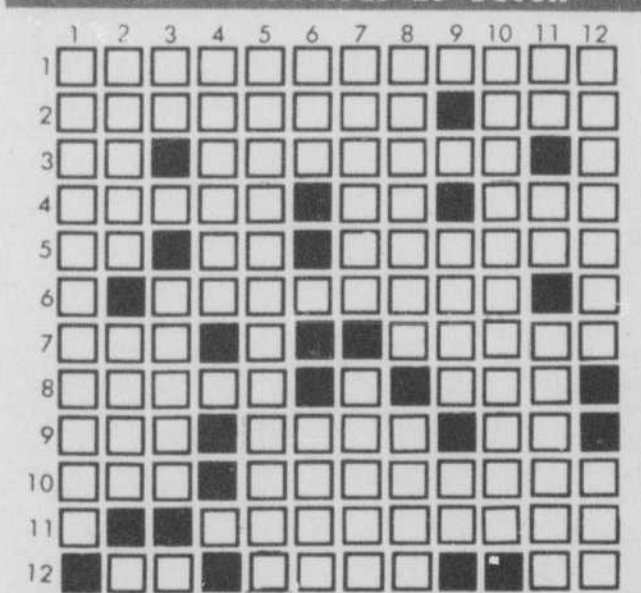
Dans la division ouest, malgré leurs défaites les Kings

de Los Angeles et les Flyers de Philadelphie conservent le premier rang avec 35 points devant Pittsburgh, 30; Minnesota 28; St-Louis 23 et Oakland 19.

LIGUE NATIONALE											
CLASSEMENT											
Division de l'Est											
	J	G	P	N	P	C	Pts				
Chicago	34	17	9	8	102	89	42				
Boston	31	18	9	4	112	86	40				
Toronto	32	16	11	5	94	71	37				
N. York	32	15	13	4	89	87	34				
Detroit	32	13	13	6	101	97	32				
Canadien	32	12	14	7	88	81	29				
Division de l'Ouest											
	J	G	P	N	P	C	Pts				
Philadelphie	31	15	11	5	71	65	35				
L. Angel.	33	16	14	3	90	96	35				
Pitts.	32	13	15	4	83	90	30				
Minnes.	31	11	14	6	65	82	28				
St. Louis	32	10	19	3	60	81	23				
Oakland	32	7	21	5	64	94	19				

HOCKEY
Aujourd'hui
Montréal à Toronto
Minnesota à New-York
Chicago à Boston
Oakland à Pittsburgh
Los Angeles à St-Louis

les MOTS-CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Elles permettent d'être plus court
- Il faut qu'elle se passe dit-on - Romancier populaire français
- Très recherché en Europe actuellement - Pour broder
- Regroupement - Voy. doublée - Direction
- Note - Divinité antique - Plusieurs dizaines
- Il n'a pas la foi
- Il porte les graines - Absence de chose
- Utile dans l'industrie - Saison
- Epoque souvent longue - Vieux - En ligne
- Au monde - Déteint
- Marcher à petits pas très rapides
- Cube pour jouer - D'un auxiliaire - Pronom

Verticalement

- Renvoi à une date ultérieure
- Capitale d'Europe - Noël alsacien
- Petit cours d'eau - Parasites des textiles naturels
- Marque la répétition
- Qui est propre à un pays
- Préfixe égalitaire - Antilope d'Afrique du sud
- Il vit d'une façon frugale - Tribu

SOLUTION DE VENDREDI

- NONCHALANTES
- EMERITE - AUBE
- CE - EL - CIEL
- ELEVATION - OR
- SEVERE - R - NIE
- STERILISE - IL
- IT - T - NET - U
- TEMPERATURE
- E - OU - V - DOTE
- USURE - OVIDE
- SALES - UREE - S
- E - E - TUE - R - PU

Verticalement

- NECESSITEUSE
- OMELETTE - SA
- NE - EVE - MOULE
- CREVER - PURE
- HILARITE - EST
- AT - TEL - R - U
- LE - I - INAVOUE
- A - CORSET - VR
- NAIN - ETUDIER
- TUE - N - RODE
- EBLOUI - ETE - P
- SE - RELU - E - SU

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR
& CIE

Comptables agréés
Daniel Marchand, C.A.
H. Boivin, C.A.
G. Arbour, C.A.
P. Lafleur, C.A.
R. Archambault, L.S.C., C.A.
J. Boivin, C.A.

159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., Com. C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., Com. C.A.
R. Poupart, C.A.

7073 St-Denis - Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. Bastien, C.A.
J. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A.
B. Pellerin, C.A.
S. Archambault, C.A.
J. Allard, C.A.

620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 260
937-4238

BESNER, TREMBLAY
BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
420 ouest, Flury
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360 St-Jacques - Montréal 1
462-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Clarkson, C.A.
H.E. Gordon, C.A.
A.M. Gordon, C.A.
M.A. Gordon, C.A.
D.J. Gordon, C.A.
A.W. Gordon, C.A.
J.P. Gordon, C.A.
R.A. Gordon, C.A.
W.J. Gordon, C.A.

Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, St-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
London, Winnipeg, Regina.

CLOUTIER, FONTAINE
& ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
René Fontaine, C.A.
Guy Fontaine, C.A.

822 Est, rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE,
CHARTRE & CIE
Comptables agréés
F. Courtois, C.A.
C. Chartre, C.A.
R. Fredette, C.A.
M. Lapointe, C.A.
H. Marier, C.A.
J. Cloutier, C.A.
Gilles Fossé, C.A.
Renée Marier, C.A.

507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL
& L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 - Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., L.S.C., C.A.
R. Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Laurie Desmarais, C.A.
Duncan Houle, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 843-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Armand Deschamps, C.A.
René Grothé, C.A.

1411 Crescent, Montréal 25
843-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU
PRENOVOST, DUMAIS, BRault
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
R. Gauvin, C.A.
J. Ducharme, C.A.
J. Rouleau, C.A.
G. Prenoovost, C.A.
B. Dumas, C.A.
L. Brault, C.A.
P. Dumas, C.A.

561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

GLENDINNING, JARRETT
GOLD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Québec, Toronto, Montréal,
Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Associés Résidents
W. Pierre Gould, C.A.
D. H. M. Brown, C.A.
R. E. Madaleno, C.A.
M. E. Trudelle, C.A.

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER
SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
René Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)

360 o., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Fleury-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU,
ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
A. Urban, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE ET LAMARRE
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.

2235 est, rue Sherbrooke
Suite 300
Montréal 24, Qué.
523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD,
LYONNAIS, GASCON,
LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A.
L. Gascon, C.A.
G. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A.
P. Bédard, L.L., C.A.
M. Demers, C.A.
M. Hardy, C.A.

215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.

436 est, rue Laurier
Montréal 276-2638

LLOYD, COUREY, WHALEN
& BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques - Suite 367
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON,
VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale officielle
COLLINS, LOYR, EDWARDS, VALIQUETTE & CO.
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto,
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique

507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514-842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A.
P.-E. Mallette, C.A.
G. R. Normandin, C.A.
J.-J. Lacaille, C.A.
G. Lefebvre, C.A.

Associés-résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

57, rue Saint-Jacques
Montréal 843-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Armand Deschamps, C.A.
René Grothé, C.A.

1411 Crescent, Montréal 25
843-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU
PRENOVOST, DUMAIS, BRault
& ASSOCIÉS
Comptables agréés
R. Gauvin, C.A.
J. Ducharme, C.A.
J. Rouleau, C.A.
G. Prenoovost, C.A.
B. Dumas, C.A.
L. Brault, C.A.
P. Dumas, C.A.

561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.

3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER
SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
René Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)

360 o., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER,
BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.

50 Place Crémazie
Montréal 11 Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
R. Paquet, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.
Gilles Paquet, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.

1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Nadon, C.A.
A. Nadon, C.A.
A. Nadon, C.A.
A. Nadon, C.A.
A. Nadon, C.A.

21

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

URSS: Semaine de 5 jours

MOSCOU (AFP) — La semaine de cinq jours de travail sera appliquée dans toutes les administrations soviétiques à partir du 1er janvier 1968, annoncent samedi les Izvestia, citées par l'agence Tass.

La décision de passer au régime de cinq jours de travail par semaine au lieu de six dans l'ensemble des entreprises industrielles et les administrations a été prise en mars 1966 par le 23ème congrès du parti communiste de l'URSS.

Les modalités de cette réforme ont été fixées par une directive du Comité central du parti et du conseil des ministres en date du 15 mars 1967.

Le personnel des entreprises de Moscou est passé au régime de la semaine de cinq jours, avec deux jours de repos en juillet 1967. La durée hebdomadaire du travail avait été fixée à 41 heures. Dès le début de l'année prochaine elle sera, semble-t-il, généralisée.

Cosmos 197

MOSCOU (AFP) — Un nouveau satellite artificiel de la série des "Cosmos" le "Cosmos 197" a été lancé lundi en URSS, annonce l'agence Tass.

L'équipement scientifique installé à bord du "Cosmos 197" est destiné à la poursuite de l'exploration cosmique et fonctionne normalement, ajoute l'agence Tass.

Chypre: rumeurs de négociations

NICOSIE (AFP) — Pour la première fois depuis le début de la crise chypriote, il y a exactement quatre ans, la presse locale et les observateurs politiques n'écartent pas la possibilité de voir s'ouvrir des négociations directes entre le gouvernement chypriote et Ankara, ou entre le président Makarios et le vice-président Fazil Kutluk.

Selon la presse locale, on serait favorable aux Nations unies à une rencontre entre les deux hommes, qui n'ont eu aucun contact depuis le début de la crise. D'autre part, l'arrivée à Nicosie, hier, de M. Parker Hart, ambassadeur des Etats-Unis à Ankara, et celle, attendue aujourd'hui, de M. Zeki Kunalalp, directeur général du ministère turc des affaires étrangères, tendent à confirmer la thèse de l'ouverture d'un dialogue en vue d'un règlement du problème chypriote.

Amnistie de 24 militaires turcs

ANKARA (AFP) — Les 24 officiers et cadets condamnés à la prison à la suite du coup d'Etat manqué du 21 mai 1963 ont été amnistiés lundi par l'assemblée nationale turque, à l'occasion de la fin du Ramadan.

Le dirigeant du coup d'Etat manqué, le colonel en retraite Talat Aydemir, avait été condamné à mort et pendu avec un de ses adjoints.

A la suite des amnisties votées unanimement par l'Assemblée, il n'existe plus en Turquie de prisonniers politiques détenus à la suite des événements qui avaient suivi le mouvement de 1960 qui renversa le gouvernement Menderes. Les amnisties recouvrent tous leurs droits sauf l'éligibilité et le maintien dans l'armée.

Maroc: Limogeage du ministre de la justice?

RABAT (AFP) — Le roi Hassan II a révoqué M. Ali Bengelloun, ministre de la justice de ses fonctions ministérielles, annonce un communiqué du ministère de l'Information.

Aucune précision officielle n'a été donnée sur les raisons de cette décision, qui paraît être cependant en rapport avec la gestion de l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) dont M. Ali Bengelloun fut le directeur général de juillet 1965 à mai 1967.

C'est, en effet, après avoir pris connaissance du procès-verbal d'une récente réunion du conseil d'administration de l'O.C.P., que le souverain a pris sa décision.

M. Ali Bengelloun, ancien ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis et au Canada, était entré au gouvernement au mois de mai dernier. M. M'Hamed Bahini, ministre des affaires administratives et secrétaire général du gouvernement, a été chargé d'assurer provisoirement l'intérim du ministre de la justice.

Moscou mécontent de la réponse de Bonn

MOSCOU (AFP) — La réponse ouest-allemande à la dernière note soviétique adressée le 8 décembre au gouvernement de Bonn est "insatisfaisante", a déclaré devant 200 journalistes étrangers et soviétiques, M. Léonide Zamiatine, chef du service de presse du ministère des affaires étrangères en réponse aux questions des journalistes.

M.-Orient: démission du chef de l'Organisation de libération palestinienne

LE CAIRE (AFP) — M. Ahmed Choukeiri, l'homme qui, après avoir voulu détruire Israël, rejetait toute solution politique du Moyen-Orient, a démissionné. Le président de l'Organisation de libération palestinienne a connu à son tour le sort d'autres anciens protégés de la R.A.U. Comme le maréchal Sallal du Yémen et M. Makaoui d'Aden, Ahmed Choukeiri rentre dans les rangs. La défaite du Sinaï lui a été fatale.

D'abord déconsidéré dans la plupart des capitales arabes, il a vu peu à peu son autorité remise en question par le conseil exécutif, l'armée et les commandos de son organisation, par les étudiants, les ouvriers et écrivains palestiniens. La R.A.U. agacée de plus en plus par ses propos bellicistes et ses déclarations agressives, a laissé faire. Depuis huit jours, cet ancien avocat qui, jadis multipliait les conférences de presse, se terrait dans son appartement coquet d'un quartier résidentiel de la capitale égyptienne. Il en est sorti dimanche muet, vieilli et sombre, avec dans sa poche la lettre de sa démission qu'il a remise, non sans émotion, au conseil de l'Organisation palestinienne devenue pour lui un véritable tribunal. Auparavant, Ahmed Choukeiri avait été reçu par deux vice-présidents de la république égyptienne qui, sans aucun doute, l'avaient incité à céder sa place.

On ne verra donc plus dans les conférences arabes cet élégant sexagénaire aux tempes grises qui abandonnait parfois les costumes bien coupés pour la tenue de combat. Ses réquisitoires étaient légendaires, ses fausses sorties aussi. Après avoir représenté la Syrie et l'Arabie séoudite aux Nations unies, il avait appris à enflammer les foules dès sa nomination en 1964 à la tête de l'Organisation de libération palestinienne nouvellement créée à cette époque. Jusqu'au 5 juin on l'écoula. Pourtant, on savait déjà que l'O.L.P. fin

nancée par les treize pays membres de la Ligue arabe, n'était pas ce qu'elle aurait dû être. Après la défaite arabe, on se rendit compte que les déclarations d'Achmed Choukeiri avaient mieux servi les Israéliens que les palestiniens. Le président de l'Organisation palestinienne siègea néanmoins à la conférence de Khartoum aux côtés des chefs d'Etat et souverains arabes qui ne l'aimaient guère. Son langage n'avait pas changé. Il était devenu insolite. On ne prêtait plus attention à ses propos. Il menaça de se retirer de la conférence et cette fois personne ne protesta ni ne l'arrêta quand il fit semblant de s'en aller. Il dut donc sortir. La révolte commença alors à gronder dans les rangs de son organisation. On constatait sa gestion. Les commandos réclamaient un vrai chef et non pas un tribun maladroit.

On lui reprochait aussi son refus à tout compromis avec l'organisation palestinienne rivale, Al Fatah, d'inspiration syrienne, mais que les Egyptiens commencent de plus en plus à appuyer, surtout dans les circonstances actuelles: les Palestiniens voulaient une direction collégiale et une action cohérente et réaliste.

Le départ de M. Choukeiri devrait permettre à l'O.L.P. de jouer un rôle plus constructif, estiment les observateurs, mais une relance de l'activité des commandos palestiniens n'est pas non plus exclue, les militaires palestiniens ayant joué un rôle déterminant dans la crise qui vient de connaître son dénouement.

La direction de l'Organisation de libération (O.L.P.) a été confiée provisoirement à M. Yehia Hamouda, l'un des huit membres dissidents du conseil exécutif de l'organisation, annonce-t-on au Caire.

On indique également dans la capitale égyptienne qu'un congrès de l'O.L.P. se tiendra dans le courant du mois prochain.

Giscard d'Estaing et l'après-gaullisme

PARIS (AFP) — Pour M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la Fédération des républicains indépendants, trois hypothèses peuvent être envisagées quant à l'avenir des institutions de la France "après de Gaulle".

"Première hypothèse: Le désastre, c'est-à-dire le renoncement par un futur président de la République à l'exercice de ses responsabilités. Ce serait le retour précipité au régime d'assemblée.

"Deuxième hypothèse: Le choix immédiat d'un régime présidentiel.

"Troisième solution, la plus probable: La structure actuelle sera maintenue. Le président gouvernera effectivement l'Etat. Il laissera le parlement recouvrer un exercice plus normal de ses fonctions.

dans le cadre d'une véritable séparation des pouvoirs. A partir de là deux directions possibles: La première est qu'un équilibre satisfaisant s'établisse. Nous garderons alors la structure originale qui est actuellement la nôtre. Ou bien les conflits entre un président responsable et un parlement désireux de se ressaisir de responsabilités exécutives se multiplieront. Nous irons de dissolutions en crises jusqu'au moment où le président proposera — et la collectivité nationale acceptera, j'en suis sûr — l'organisation d'un véritable régime présidentiel.

Ces prédictions ont été faites par l'ancien ministre des Finances du général de Gaulle au cours d'une interview à "Paris-Match".

Une revue soviétique:

"On a été trop injuste à l'égard de Staline"

MOSCOU (AFP) — Sous Khrouchtchev et "jusqu'à ces derniers temps" les historiens soviétiques ont fait montre de trop de sévérité et ont été injustes à l'égard de Staline, écrivent, dans la revue "Questions de l'histoire du parti", E. Tchekharine et A. Titov.

Ces derniers estiment que, dans le souci de critiquer le culte de la personnalité, certains historiens ont mis l'accent avec trop d'insistance sur les erreurs commises pendant l'époque stalinienne dans les domaines de l'industrialisation et de la collectivisation, passant sous silence "les difficultés subjectives" que posait la construction du socialisme en URSS. C'est ainsi disent-ils, que, dans le même esprit, des raisonnements spéciaux ont été répandus au sujet du rôle du parti et du gouvernement avant la dernière guerre et pendant les premiers mois du conflit. Cette période, écrivent les auteurs, a été présentée comme une accumulation de fautes et d'erreurs de calcul, sans que ceux qui formulaient de telles critiques "prennent la

peine de se livrer à une analyse profonde et scientifique de l'activité du parti, de rechercher les vraies raisons des insuccès temporaires de l'armée soviétique".

Il est allé sous presse alors que sortait à Moscou un film ("Si ta maison t'est chère") attirant l'attention sur la responsabilité de Staline dans les échecs initiaux enregistrés par l'URSS dans le dernier conflit.

Déjà, le mois dernier, en un témoignage qui avait été peu remarqué à l'époque, le maréchal Kliment Vorochilov, inaugurant dans la revue "Oktiabr" le récit de ses souvenirs, avait brossé un tableau particulièrement flatteur de Staline et avait écrit en particulier:

"Il a vécu une dure et grande vie. Et bien que, vers le terme de son chemin, son rôle fut assombri par les fautes sérieuses que l'on sait, je ne puis parler de lui sans respect, et je considère comme un devoir, lorsque le moment sera venu dans l'évocation de ces souvenirs, de dire de lui, honnêtement, tout ce que je sais".

Johnson satisfait de son tour du monde de la semaine dernière

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson vient de réaliser un tour de force dont il est très fier: celui d'effectuer un périple de 24.000 milles en quatre jours et demi, de visiter six pays en 112 heures et de conférer avec huit chefs d'Etat ou de gouvernement ainsi qu'avec le Pape. Il est arrivé à la Maison-Blanche dans la nuit de samedi à dimanche, exténué mais triomphant.

Malheureusement pour 220 millions d'Américains, il ne rapporte pas dans ses bagages le seul cadeau qu'il souhaite avec tant d'impatience: la paix. Mais ses compatriotes pourront constater que le président, chef suprême des armées, s'est montré une fois de plus prêt à consentir de grands sacrifices personnels, chaque fois qu'il s'agit des intérêts supérieurs de la nation.

"Air Force One", son quadricycle à quatre roues et argent s'est posé à la base aérienne d'Andrews à 4h. 20 dimanche matin et M. Johnson, avant d'affronter les fêtes de Noël, a pris un repos bien mérité.

Il espère que cet extraordinaire effort n'aura pas été en vain et que "M. Jones", l'électeur moyen, lui en témoignera sa reconnaissance l'an prochain. Habilement orchestré, soigneusement préparé par ses conseillers, malgré le peu de préavis, ce voyage s'inscrira désormais dans le cadre de l'une des campagnes

électorales les plus passionnantes de l'histoire des Etats-Unis.

Le président Johnson avait en fait virtuellement renoncé à participer à une deuxième conférence asiatique et pacifique au sommet qui aurait normalement dû se dérouler au mois d'octobre dernier, un an après le rendez-vous des "sept" à Manille. Mais l'accident tragique survenu à son ami Harold Holt, le premier ministre d'Australie, lui a fourni une occasion inespérée, non seulement de franchir le Pacifique et de rencontrer ses alliés à Canberra, mais de saluer les pilotes qui bombardent le Nord-Vietnam à partir de la Thaïlande, de se retrouver, quatorze mois plus tard avec les "boys" dans la forteresse de Cam Ranh, de bavarder avec le maréchal Ayoub Kanh à Karachi, et enfin, étape sans doute la plus importante de son voyage, d'être reçu en audience par Paul VI.

Pour les amateurs de politique à grand spectacle, M. Johnson devient le premier président à pouvoir inscrire à son palmarès un tour du monde d'une seule traite. Les instituts de sondage enregistrent prochainement un regain spectaculaire de la popularité présidentielle, cela ne fait aucun doute. En attendant, ils constatent que la majorité des Américains se prononcent actuellement en faveur d'une escalade limitée de la guerre au

Vietnam, de la poursuite des bombardements au nord du 17e parallèle et même, pour les plus inconditionnels d'une invasion du Nord-Vietnam.

"Vautours" à la hausse

La proportion des "vautours" a subitement augmenté: 58 pour cent contre 24 pour cent de "colombes" alors qu'au mois de juillet dernier l'Amérique, hésitante et démoralisée, réclamait encore la désescalade. Conscient de cette tendance qui se dessine depuis quelques semaines et que lui rapporte fidèlement ses ordinateurs, le président Johnson semble maintenant plus décidé que jamais à poursuivre inexorablement le conflit jusqu'à ce que l'adversaire finisse par "craquer" mais sans aller jusqu'à la guerre totale, c'est-à-dire sans aller jusqu'à l'utilisation de l'armement nucléaire ou du génocide pur et simple.

Pour gagner son "élection", il va désormais faire confiance à ses chefs d'Etat-major enfin débarrassés de la férule de M. McNamara et d'autres "semi-colombes". Les chefs militaires vont devoir en échange remporter maintenant, en jonglant avec les statistiques, des preuves tangibles de l'approche du dernier quart d'heure et dans dix mois il espère pouvoir présenter aux électeurs un bilan militaire positif et réconfortant, alors que l'op-

position est encore à la recherche d'une politique de change.

Pour cette raison, l'escalade présidentielle à Rome constitue, de l'avis des conseillers de la Maison-Blanche, le haut-lieu de ce voyage autour du monde. Au Pape Paul VI M. Johnson a clairement fait comprendre qu'il rejetait, une fois de plus, toute responsabilité de la poursuite du conflit sur les dirigeants nord-vietnamiens. Sa bonne foi ne peut donc pas être mise en doute. Par-dessus tout, il veut la paix, mais il faut être deux pour la négocier. En conséquence, M. Johnson a maintenant virtuellement exclu toute éventualité d'une suspension des bombardements du Nord-Vietnam.

Il prouve, à nouveau, qu'il se rend aux avis de ses chefs d'Etat-major.

La rencontre entre le président et le Pape n'apporte donc aucun élément inédit dans le contexte vietnamien, pourtant le chef de la Maison-Blanche, en tenant à se rendre à Rome, sur les conseils de certains de ses plus proches collaborateurs catholiques, a dissipé toute équivoque qui aurait pu subsister entre Washington et le Saint-Père. Souvent irrité par l'attitude du souverain pontife, il l'inscrit désormais dans la catégorie des "interlocuteurs valables", à la grande satisfaction de l'électeur catholique américain. L'apôtre du Christ sera désormais écouté.

"Préoccupations" des E.-U. devant la présence du Vietcong au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis viennent de faire savoir une nouvelle fois au gouvernement cambodgien qu'ils n'ont aucune intention de prendre des mesures hostiles à l'égard du royaume khmer mais qu'ils continuent d'être vivement préoccupés par le problème que pose l'utilisation du territoire cambodgien, en tant que sanctuaire, par des unités militaires du Vietcong et du Nord-Vietnam.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a confirmé hier que les Etats-Unis ont fait parvenir à Phnom Penh une note le 4 décembre dans laquelle ils réitéraient leur désir de parvenir à une solution de ce problème en contribuant notamment au renforcement de la Commission internationale de contrôle. Le gouvernement cambodgien vient de répondre à cette note et, selon les milieux officiels de la capitale fédérale, en a rejeté la teneur. La réponse cambodgienne a été acheminée par les bons soins du gouvernement australien.

La note américaine du 4 décembre s'inscrivait dans le cadre, a dit M. McCloskey, d'un effort sincère en vue de fournir au gouvernement cambodgien les éléments qui lui permettraient de rechercher la solution d'un problème qui constitue un sujet majeur de préoccupation pour les deux gouvernements en cause.

Pour l'instant, le département d'Etat se refuse à commenter officiellement la réponse cambodgienne qui est rédigée en français et dont la traduction n'est pas encore terminée.

"Je répète, a dit M. McCloskey, que nous n'avons aucune intention hostile à l'égard du Cambodge et que nous continuons à rechercher une solution à l'amiable de ce problème — à savoir l'utilisation du territoire cambodgien par des unités de l'armée vietcong et de l'armée nord-vietnamienne".

Dans sa réponse à la note américaine, le gouvernement cambodgien, rapportent les milieux officiels, fait valoir que les Etats-Unis s'efforcent de présenter comme légitime le droit qu'ils se sont arrogé d'intervenir militairement dans l'ensemble des territoires indochinois dans le but de déprimer avec une brutalité sans précédent les aspirations de leurs peuples à l'indépendance complète et à l'intégrité

territoriale. M. McCloskey a également répété que les Etats-Unis n'ont jamais menacé d'intervenir au Cambodge mais il a refusé de dire dans quelle mesure ce territoire est utilisé par l'adversaire comme sanctuaire.

Les milieux compétents de la capitale fédérale ont récemment indiqué que les Etats-Unis envisageaient la possibilité de poursuivre l'ennemi en territoires cambodgiens et laotiens mais qu'aucune décision n'avait été prise par le président Johnson. A son dernier passage à Washington, le général William Westmoreland avait lui aussi indiqué en privé que certains ports cambodgiens tels que Sihanoukville servaient de relais à l'acheminement de matériel destiné aux forces du Vietcong et du Nord-Vietnam qui se battent au Sud-Vietnam.

Soglo repart "réconforté" au Dahomey

PARIS (AFP) — "Je repars réconforté de Paris où j'ai eu des consultations avec les autorités françaises, a déclaré le général Christophe Soglo, l'ancien président de la République du Dahomey chassé du pouvoir par un putsch.

Le général Soglo qui paraissait effectivement satisfait et détendu n'a pas voulu préciser quelles étaient les personnalités qu'il avait rencontrées. "J'espère, a-t-il dit que tout ira bien au Dahomey dans quelques jours".



L'HÔTEL WINDSOR VOUS PROPOSE:

Veille du Jour de l'An

Venez saluer l'arrivée du nouvel an en dinant et en dansant au magnifique salon Versailles.

Dîner à compter de 7.00 p.m.

Musique durant toute la soirée.

En vedette, Catherine MacKinnon

Jour de l'An

Commencez l'année en beauté en dinant avec votre famille à l'Hôtel Windsor.

La Loire: de midi à 10.00 p.m.

Somptueux repas et divertissements!

Hôtel WINDSOR

Pour faire vos réservations, appelez 866-9611.

Venez applaudir notre vedette, Catherine MacKinnon à la Réserve du 26 décembre au 6 janvier

Pour les uns, la retraite est triste. Pour les autres, c'est le moment de la verte vieillesse!

Vous êtes dans la force de l'âge. Vous tenez à votre indépendance financière. Vous voulez jouir de la vie. Bien. ET DEMAIN? Si vous voulez garder cette indépendance après votre retraite, comptez sur vous-même... et sur le Fonds collectif d'épargne-retraite et le Fonds collectif de placement du Montreal Trust. Si vous voulez préparer aujourd'hui votre sécurité de demain, demandez notre brochure.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____

desire vos brochures sur le Fonds collectif d'épargne-retraite et le Fonds collectif de placement.

Montreal Trust

Montréal: _____

Québec: _____

Ottawa/Hull: _____

Place Ville Marie 500 est, Grande Allée 96, rue Sparks, Ottawa

Retournez ce coupon au Directeur du Service d'expansion des affaires.

Globe école de langues

PROJET 67-68

ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

COURS SPÉCIAL \$89.00

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

COURS DU JOUR Hiver 1968

Cycle d'initiation à l'étude de la civilisation française: la Renaissance. Le jeudi après-midi.

Littérature française contemporaine: Sartre, Camus, Anouilh, Ionesco, Sarraute, Robbe-Grillet, Duras. Le mercredi après-midi.

Psychologie de l'adolescent. Le lundi après-midi.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

Extension de l'enseignement (Service d'éducation permanente) C.P. 6128, Montréal 3 Tél.: 343-6992